© CPS – INTEGRE

2. NOUVELLE-CALÉDONIE

SYNTHÈSE DE L'AVANCEMENT DU PROJET EN NOUVELLE-CALÉDONIE

SITES / CODE T6	ACTIVITÉS	RÉAL. TECH.	BUDGETS ET DÉPENSES	
			BUDGETS (€)	DÉPENSES (€) (% DE CONSO)
ZONE CÔTIÈRE NORD-EST			**603 695 €**	**536 513 € (89%)**
C2N1	Renforcement de la gestion participative du lagon à l'échelle de la ZCNE et mise en réseau des comités de gestion	☺	*271 093 €*	*223 622€ (82%)*
C2N2	Appui à la mise en oeuvre du plan de gestion intégrée à Poindimié	😐	*128 005 €*	*97 733 € (76%)*
C2N3	Collecte et traitement des véhicules hors d'usage et épaves	☺	*41 900 €*	*42 157€ (101%)*
C2N4	Protection et restauration forestière du bassin versant d'un captage d'adduction d'eau potable sur la commune de Touho	☺	*162 698 €*	*173 000 € (106%)*
OUVÉA-BEAUTEMPS-BEAUPRÉ			**603 360 €**	**445 807 € (74%)**
C2I1+5	Renforcement de la gestion participative / sensibilisation et communication	☺	*284 920 €*	*192 861€ (68%)*
C2I2	Structuration d'un pôle de développement écotouristique dans le district de Muli	😐	*167 600 €*	*75 982 € (45%)*
C2I3	Gestion de la réserve naturelle de Lekiny-Fayava	☺	*60 336 €*	*55 844 € (93%)*
C2I4	Lutte contre les espèces envahissantes	☺	*90 504 €*	*121 120 € (134%)*
GRAND LAGON SUD			**606 712 €**	**562 089 € (94%)**
C2S1	Renforcement de la gestion participative du site patrimoine mondial	☺	*231 288 €*	*220 367€ (95 %)*
C2S2	Participation à la gestion de pression liée à la fréquentation sur les milieux marins et côtiers du Grand lagon Sud (GLS)	☺	*212 852 €*	*174 563 € (82 %)*
C2S3	Schéma d'orientations de gestion environnementale à l'échelle du grand Sud	☺	*162 572 €*	*167 159€ (103%)*
ACTIVITÉS TRANSVERSALES			**347 126 €**	**331 748 € (96%)**
C2BIO	Réseau de fermes-pilotes en agriculture biologique à Houaïlou	☺	*175 896 €*	*154 858 € (88%)*
C2CEN	Appui à la dynamique Patrimoine mondial à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie	☺	*71 230 €*	*76 889 € (108%)*
C2CCA	Soutien à la mise en place d'une stratégie d'adaptation au changement climatique en Nouvelle-Calédonie	☺	*100 000 €*	*100 000 € (100%)*
		TOTAL	**2 160 894 €**	**1 876 157 € (87%)**

☺ activité finalisée - 😐 activité pas tout à fait finalisée - ☹ activité remise en cause

ZONE CÔTIÈRE NORD-EST (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2N1 : RENFORCEMENT DE LA GESTION PARTICIPATIVE DU LAGON À L'ÉCHELLE DE LA ZCNE ET MISE EN RÉSEAU DES COMITÉS DE GESTION

OBJECTIFS ET MOYENS

RENFORCER LA GESTION PARTICIPATIVE À L'ÉCHELLE DE LA ZCNE

1. Accompagner et renforcer les associations de gestion et mettre en réseau les associations et les comités de gestion (C2N11 et C2N12).
2. Identifier et mobiliser des financements alternatifs pour la gestion (C2N13).
3. Mise en place d'actions transversales à l'échelle de la ZCNE (C2N14 et 15).

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	82 %	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
271 093 €	223 622 €	47 471 €

RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE : PROVINCE NORD

OBJECTIFS

L'objectif de cette activité était de finaliser le dispositif de gestion participative imaginé à l'échelle de la Zone Côtière Nord-Est (des comités de gestion et des associations de gestion autonomes et doté d'un plan de gestion pour chacune des communes). Pour cela, le coordinateur devait d'une part, accompagner et renforcer les associations de gestion et d'autre part, donner une unité à la démarche Patrimoine Mondial au niveau du site ZCNE en tissant des liens entre les 6 comités de gestion de la ZCNE.

RÉSULTATS

Une coordinatrice a été recrutée en septembre 2015 au sein du Service des milieux et ressources aquatiques (SMRA) de la Direction de l'environnement et du développement économique de la province Nord. Elle a apporté un appui important à ce service de la province Nord en charge de la gestion participative et intégrée des lagons inscrits au patrimoine mondial de ce très grand site-pilote. Elle est ainsi venue en appui des 7 comités de gestion du site et des associations liées pour la mise en œuvre d'actions de gestion participative et organisé des actions transversales :

• L'animatrice a accompagné la prise de poste, début 2016, des deux nouvelles animatrices en charge de la gestion du site Patrimoine mondial dans les associations de gestion locales de Touho et à Poindimié. Il s'agit des deux seules associations locales ayant un permanent.

Ces deux animatrices ont toutes deux démissionné au bout d'une année et le début 2017 a été consacré au renouvellement de ces postes qui ont été pourvus à partir de début avril 2017. Grâce à une animation soutenue et efficace, ainsi qu'à des membres bien mobilisés, l'association Hô-üt est parvenue à une bonne autonomie, en termes d'initiation d'actions et d'indépendance financière.

L'association Pöpwadene a eu moins de chance concernant la régularité de son animation lors de ces 2 années et le poste d'animateur était de nouveau inoccupé depuis la fin du contrat financé par la CPS au 31/12/2017.

• Concernant les actions de mise en réseau, la première année a été consacrée à la fois au recueil des besoins auprès des associations et comités de gestion et à la mise en place des premières idées : développement d'outils de communication communs (3 lettres d'information de la ZCNE sorties et distribuées, Facebook) et réalisation de rencontres physiques autour de sujets techniques : la mangrove et le contrôle des espèces envahissantes (le suivi biologique, envisagé en 2016, a été abandonné faute de mobilisation de l'association de Pouébo).

En septembre 2017, une série de projection-débat sur la thématique des déchets a été organisée dans les différentes communes de ZCNE. De plus, suite au dernier forum des comités de gestion, la coordinatrice a commencé un travail transversal sur le feu avec plusieurs comités de gestion de la ZCNE.

Pour répondre aux demandes des comités de gestion, une juriste a été mobilisée pour réfléchir aux possibilités de recours juridiques en cas de dégâts de feu pour les comités de gestion.

• Mais l'action phare est, depuis plusieurs années, le suivi des pontes de tortues à Hienghène et Poum, menée en commun avec une équipe de membres des comités de gestion et d'agents provinciaux.

En 2015-2016 et 2016-2017, pendant 6 semaines, environ 60 participants, dont de nombreux jeunes ont participé à ce suivi. Une restitution de ce travail est ensuite faite à l'ensemble des comités de gestion de la ZCNE. De plus, pour capitaliser ces suivis, un guide de suivi des tortues pour les bénévoles a été réalisé et la coordinatrice a fait des recommandations pour ajuster le protocole et faire perdurer cette activité au-delà du projet.

Enfin, une fiche d'observation des tortues marines a été développée pour être intégrée à une application développée par la province Nord.

• Enfin, la coordinatrice a travaillé à développer l'autonomie financière des associations de gestion : par l'appui à la rédaction de leur réponse à l'appel à projets 2016 BEST2.0 "Petites subventions" (avec l'association locale Hô-üt de Touho qui a reçu une réponse positive début octobre), mais aussi avec le projet RESCCUE sur 2 communes « test » : Poindimié et Poum, où des idées de recherche de fonds ont été testées, avec l'appui du projet RESCCUE, mais avec peu de recul pour en analyser les résultats aujourd'hui.

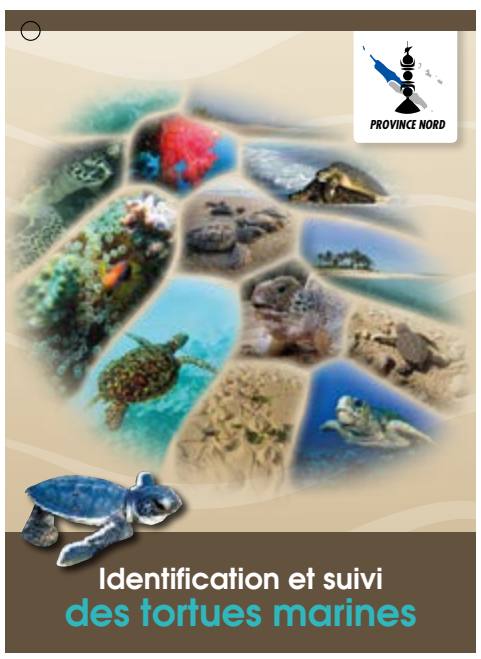

ZONE CÔTIÈRE NORD-EST (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2N1 : RENFORCEMENT DE LA GESTION PARTICIPATIVE DU LAGON À L'ÉCHELLE DE LA ZCNE ET MISE EN RÉSEAU DES COMITÉS DE GESTION (SUITE)

CALENDRIER 1 2 3

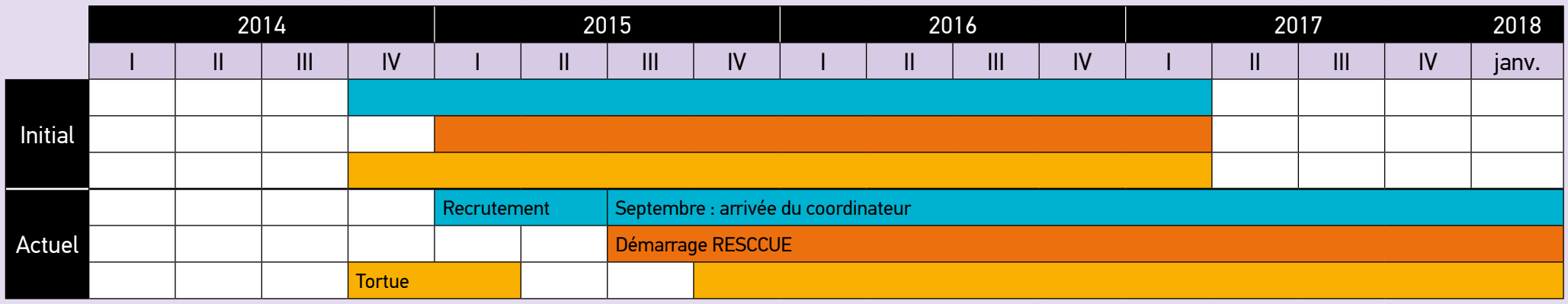

COMMENTAIRES ET ANALYSE

En ZCNE, la gestion des lagons inscrits au Patrimoine mondial s'appuie sur une démarche participative menée à l'échelle de la commune. Les comités de gestion sont mobilisés lors des phases de réflexions et de prise de décision, et des associations ont été créées autour de volontaires prêts à s'impliquer dans des actions concrètes de gestion.

Face à l'investissement demandé et au manque de capacité locale, des animateurs locaux sont recrutés dans les associations. Lors de l'écriture du projet INTEGRE, le contexte et l'évolution de l'animation dans les associations de gestion de la ZCNE avait été envisagé avec une « montée en puissance » entre 2015 et 2017 partout sur cette zone.

Chaque association de gestion (AG) devait bénéficier d'un animateur et la coordination faciliter l'appui au développement des compétences, notamment par la mise en réseau de ces animateurs. Avec le contexte de réduction des dépenses publiques de la province Nord, qui jusqu'ici est le principal financeur des AG et de leurs animateurs, ce schéma global de dynamique associative n'est aujourd'hui pas en place.

Les AG ont toutes le souhait d'avoir auprès d'elles un animateur. Elles sont pour la plupart conscientes qu'elles doivent aller chercher des financements ailleurs pour maintenir ou envisager des postes d'animation, mais peu sont en capacité de le faire.

L'animation des AG Pöpwadene, Hô-üt et Kaa Porau a permis à ces associations d'évoluer positivement vers plus d'autonomie et de compétences, et un début de travail en réseau. En ce qui concerne les autres associations de gestion AMP et PM de la ZCNE, Hyabe-Lé Jao (Pweevo (Pouébo), PM de Ouégoa et Mala waag î hulili malep (Pum (Poum)), les dynamiques associatives sont très faibles ou en stand-by. Aujourd'hui, la province Nord re-questionne ce dispositif (en s'appuyant sur le travail méthodologique réalisé dans le cadre d'INTEGRE) qui demande un investissement très important de la part de ses agents pour un résultat qu'elle juge long à percevoir.

De fait, début 2018, seul deux animateurs sont en poste, et seules deux communes disposent d'un plan de gestion intégré validé (en cours pour Poum et Ouégoa), loin des objectifs fixés en début de projet. De plus, le poste de coordinatrice ne sera pas renouvelé et ses missions ont été réparties sur les agents déjà en place.

© CPS – INTEGRE

ZONE CÔTIÈRE NORD-EST (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2N2 : APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION INTÉGRÉE À POINDIMIÉ

OBJECTIFS ET MOYENS

RENFORCER LES MOYENS LOCAUX POUR METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ACTION VISANT À MAINTENIR L'INTÉGRITÉ DU SITE UNESCO

Recrutement d'un animateur au sein de l'association Popwadene, chargé de faire vivre l'association, de mettre en œuvre une partie des actions du plan de gestion et d'en assurer le suivi pour le comité de gestion.

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	😐	
FINANCIER	76 %	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
128 005 €	97 733 €	30 272 €

RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE : ASSOCIATION POPWADENE

OBJECTIFS

La province Nord s'est engagée avec les acteurs locaux pour une gestion participative et intégrée du site UNESCO. A l'échelle de la ZCNE, un comité de gestion a été constitué. Il s'agit d'une instance de concertation, chargée notamment de l'élaboration du plan de gestion intégrée.

Le comité de gestion n'a pas de personnalité morale. Pour poursuivre la démarche participative dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion, des associations de gestion du Patrimoine mondial sont également prévues à l'échelle de chaque commune. Elles perçoivent notamment des subventions provinciales pour mettre en œuvre des activités de sensibilisation ou de gestion. Popwadene est l'association de gestion de Poindimié. Cette activité visait à financer un poste d'animateur (et des investissements : bureautique, voiture…) pour structurer l'association et mettre en œuvre le plan d'actions de l'association.

RÉSULTATS

Un poste d'animateur a effectivement été financé pendant deux années en 2016 et 2017, mais avec des résultats opérationnels très mitigés.

Une première animatrice de l'association a été recrutée fin 2015 pour une prise de poste le 1er janvier 2016, à l'issue d'un processus de recrutement plus long que prévu : le premier, lancé en juin 2014, ayant été rendu infructueux suite au désistement de la candidate retenue. Première salariée d'une jeune association qui n'avait encore que très peu d'actions à son actif, ses premières tâches ont été d'installer physiquement le bureau de l'association, de structurer son fonctionnement (mise en place de la comptabilité, élaboration d'un règlement intérieur, préparation de l'assemblée générale…). Cette première partie a bien fonctionné et l'association est bien structurée aujourd'hui.

Elle devait aussi faire valider le plan de travail pour l'année 2016 et prendre contact avec les différents partenaires locaux pour lancer les premières activités : sensibilisation, contrôle d'espèces envahissantes…

Si quelques activités ont été menées, aucune grande action structurante n'a été lancée. De plus, l'animatrice n'a pas réussi à bien fonctionner avec les membres de l'association qui sont en plus peu nombreux et assez peu investis. Elle n'a pas renouvelé son contrat après un long arrêt maladie.

A noter que, pour l'aider, l'animatrice a bénéficié de la formation à la gestion associative proposée en avril par le CEN sur fonds INTEGRE et de l'appui de la coordinatrice ZCNE (voir activité C2N1).

Depuis 2017, le processus de recrutement a été relancé et une nouvelle animatrice originaire de la côte-Est, Vanessa Apiazarri, a pris ses fonctions le 1er avril 2017. Elle a remis à jour la comptabilité de l'association et relancé les activités. En particulier, elle s'est consacrée à l'organisation du forum des comités de gestion qui s'est déroulé à Poindimié début juillet 2017.

Mais, elle est ensuite partie en congé maternité pour ne revenir qu'en novembre 2017. Là encore, le temps a manqué pour porter des actions structurantes et même si quelques actions de sensibilisations, de plantation en mangrove et de contrôle d'espèces envahissantes ont été réalisées, le bilan reste faible.

L'association était également impliquée dans une activité de recherche de financements alternatifs portée par le projet RESCCUE. Le mécénat et les boîtes à don devaient être testées. Le manque d'implication des membres et l'absence de l'animatrice ont freiné la mise en œuvre de ces propositions.

Toutefois, une consultante les a aidés à monter un projet et l'association a gagné un prix aux « Nickels de l'Initiative » pour mener des actions de contrôle du pin des caraïbes.

A noter que le plan de gestion intégrée de Poindimié élaboré en 2014-2015 par le comité de gestion et la province n'a été officiellement validé par cette dernière que fin 2016. Sa validation ayant des implications financières importantes pour la province Nord qui est le principal financeur, les justificatifs demandés par l'exécutif sur les choix de gestion sont nombreux et le processus très long. Pour autant, l'association avait reçu une subvention provinciale lui permettant de financer les premières activités (sensibilisation, suivi participatif…).

© CPS - INTEGRE

ZONE CÔTIÈRE NORD-EST (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2N2 : APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION INTÉGRÉE À POINDIMIÉ (SUITE)

CALENDRIER

	2014				2015				2016				2017				2018
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	janv.
Initial																	
Actuel						Recrutement			Janvier : Arrivée de l'animateur								

COMMENTAIRES ET ANALYSE

Il est difficile d'évaluer les résultats de ce dispositif, car les activités concrètes mobilisant une partie de la population de Poindimié ont du mal à émerger.

Cela est cohérent au regard de la situation de départ : une association jeune et une mobilisation de départ locale plutôt faible en faveur de l'environnement. Pour autant, les deux animatrices ont éprouvé des difficultés à s'appuyer sur les membres de leur association aussi bien pour les aider à mobiliser la population que dans l'administration même de l'association (suivi comptable notamment). Seuls quelques membres se mobilisent réellement quand ils portent des projets bien précis (mangrove, la restauration des sites brulés avec contrôle du pinus).

L'organisation du plan d'actions de l'association qui suit un plan de gestion très dense ne semble pas non plus l'outil le plus adapté pour mobiliser.

Pour autant, la province a renouvelé son soutien pour continuer à financer le poste d'animateur en 2018 et l'association a été lauréate d'un prix au Nickel de l'initiative pour financer leurs projets.

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

ZONE CÔTIÈRE NORD-EST (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2N3 : COLLECTE ET TRAITEMENT DES VÉHICULES HORS D'USAGE ET ÉPAVES

OBJECTIFS ET MOYEN

ENLÈVEMENT DES VÉHICULES HORS D'USAGE ET ÉPAVES SUR LES COMMUNES DE POUÉBO ET OUÉGOA

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	101 %	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
41 900 €	42 157 €	- 257 €

RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE :

PROVINCE NORD, DÉLÉGUÉE AUX COMMUNES DE POUÉBO ET OUÉGOA

OBJECTIFS

Les Véhicules Hors d'Usages (VHU) et les épaves sont des déchets classés dangereux au regard des risques environnementaux et sanitaires. Historiquement, cette catégorie de déchets n'a jamais fait l'objet d'un mode de gestion normée.

C'est en octobre 2012 que la province Nord, dans son code de l'environnement, a réglementé la filière de traitement de plusieurs déchets dangereux. Cette réglementation est basée sur le principe du « pollueur –payeur ». Cependant, sur l'ensemble du territoire provincial, il existe un stock historique important qui est très éparpillé. L'opération d'enlèvement pour traitement de ce stock historique permettra d'avoir une situation saine et ainsi ne pas pénaliser le début de mise en œuvre de la filière VHU et épave. Le projet prévoyait d'intervenir sur deux communes : Pouébo et Ouégoa.

© CPS – INTEGRE

RÉSULTATS

Une première opération d'enlèvement des VHU a été menée sur la commune de Ouégoa avec la participation des membres du comité de gestion Patrimoine mondial de la commune. Cette opération d'enlèvement a eu lieu début juillet 2015, avec la collecte de 70 VHU sur les secteurs de Bondé/Paimboa. Elle s'est déroulée comme-suit :

- Centralisation des VHU identifiés au village, prise en charge par la commune en régie.
- Mobilisation d'une unité de dépollution mobile (dépollution compaction).
- Transfert des ballots vers site de traitement de Nouméa.

La maîtrise d'ouvrage et le pilotage de l'opération étaient assurés par la commune de Ouégoa, à laquelle la province Nord attribue une subvention. Au 31 décembre 2015, la subvention provinciale de la province Nord au profit de la commune de Ouégoa a été soldée. Finalement, le coût réel de l'opération, sur la base des dépenses justifiées par la commune, a été de 4 725 000 FCFP (39 596 €). Une nouvelle demande de financement pour une opération d'enlèvement de stock historique de 200 VHU a été formulée par la commune de Ouégoa en juillet 2015 mais la commune n'a finalement pas organisé de nouvelle opération. La commune de Pouébo n'étant pas non plus mobilisée.

L'activité a été réorientée vers la commune de Poindimié au deuxième semestre 2017. En effet, en 2016, un recensement de VHU a été mené sur la commune de Poindimié, par la commune et avec l'appui des chefs de tribus et la participation de l'association Pöpwadene. Plus de 200 VHU ont été recensés. Les opérations de collecte ont démarré début octobre 2017 et l'opération s'est terminée fin janvier 2018. 234 VHU ont été évacuées. Elles ont d'abord été collectées et regroupées par la commune en novembre (financement INTEGRE), puis compactées et évacuées vers Nouméa par Trecodec, un éco-organisme local. La dépollution a été réalisée à Nouméa.

ZONE CÔTIÈRE NORD-EST (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2N3 : COLLECTE ET TRAITEMENT DES VÉHICULES HORS D'USAGE ET ÉPAVES (SUITE)

CALENDRIER

	2014				2015				2016				2017				2018
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	janv.
Initial																	
Actuel																	

COMMENTAIRES ET ANALYSE

Cette opération très concrète a permis de mobiliser et de sensibiliser les locaux à la préservation de leur environnement. Les stocks historiques de VHU sont particulièrement importants en Nouvelle-Calédonie et constituent une source de pollution avérée. Leur enlèvement s'accompagne de la mise en place d'une filière de traitement règlementaire et pérenne.

Les difficultés techniques sont cependant nombreuses pour mener ce genre d'opération :

- La réalisation d'inventaire de VHU est une étape chronophage du fait des territoires à couvrir et de la précision des informations à recueillir. Ainsi dans le cadre d'une opération participative et intégrée, cela nécessite une information / formation des personnes devant y participer.
- L'identification des propriétaires des VHU et l'obtention de leur accord peuvent être difficiles.
- Trouver des prestataires prêts à intervenir dans ces zones éloignées de Nouméa pour un prix raisonnable peut s'avérer compliqué (peu, voire pas de concurrence sur le territoire).

© Q. Delvienne

© CPS – INTEGRE

© CPS – INTEGRE

ZONE CÔTIÈRE NORD-EST (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2N4 : PROTECTION ET RESTAURATION FORESTIÈRE DU BASSIN VERSANT D'UN CAPTAGE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE SUR LA COMMUNE DE TOUHO

OBJECTIFS ET MOYENS

PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

- Régulation des populations de cerfs et cochons responsables de dégradations des sols et du couvert végétal.
- Restauration du couvert végétal par replantation, installation de système anti-érosion et assistance à la régénération naturelle.

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	106 %	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
162 698 €	173 000 €	- 10 302 €

RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE :

CPS, EN SOUS-TRAITANCE AVEC L'ONF INTERNATIONAL (OFFICE NATIONAL DES FORÊTS)

OBJECTIFS

L'objectif de cette activité était de protéger le captage d'eau potable de Haccinem qui alimente 8 tribus de Touho soit environ 40% de la population totale de la commune.

Ce captage d'eau, situé sur les versants forestiers du massif des Lèvres, à proximité des tribus de Poyes et de Tiwae, présente, lors des fortes pluies, des problèmes de turbidité importante interrompant l'adduction d'eau potable. Ces phénomènes sont dus à l'érosion des sols forestiers mis à nu par les espèces envahissantes (cerfs et cochons féraux) qui se concentrent en limite de forêt dense humide et de la savane à Niaouli.

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

ZONE CÔTIÈRE NORD-EST (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2N4 : PROTECTION ET RESTAURATION FORESTIÈRE DU BASSIN VERSANT D'UN CAPTAGE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE SUR LA COMMUNE DE TOUHO (SUITE)

© CPS – INTEGRE

RÉSULTATS

Le projet a permis de construire une réponse en s'appuyant sur les conseils des clans des tribus concernées et les initiatives locales existantes ou naissantes, et en particulier sur l'association tribale de chasse Tipwoto. Il a été coordonné par un ingénieur forestier de l'ONFi qui était également sous contrat avec le projet RESCCUE, les deux projets étant fortement liés sur ce site. La province Nord s'est largement impliquée dans le pilotage et a également cofinancé certaines activités. Ainsi, ont été menés :

• **Un diagnostic initial de la situation**, puis une stratégie d'actions en s'appuyant sur les acteurs locaux (financement RESCCUE).

• **La structuration de l'association Tipwoto** et **des actions de régulation des espèces envahissantes :**

Les actions de régulation ont été menées en routine depuis début 2016, une semaine sur deux, par les chasseurs de Tipwoto, l'association de chasse tribale. Des battues, engageant de nombreux chasseurs, ont également été organisées. Cela a demandé un semestre de préparation en 2015 : la mise en place du partenariat avec Tipwoto, matérialisé par une convention avec l'ONFi, et l'identification des personnes prêtes à s'engager sur une base régulière : 1 animateur, 6 chasseurs (dont 2 en réserve).

Pour faciliter les opérations de chasse dans les zones ciblées à proximité du captage (qui sont éloignées des tribus) :

• un campement de chasse et des annexes pour traiter le gibier ont été réalisé en auto-construction ;
• des sentiers ont été tracés pour faciliter les progressions dans des zones denses ;
• les chasseurs ont été formés pour leur permettre de diversifier au maximum les techniques de chasse utilisées ;
• des chevaux ont été réintroduits pour faciliter le transport de la viande.

Il s'agit d'investissements à moindre coût, indispensables à l'efficacité de l'action mais rendant l'expérience facilement réplicable dans un contexte similaire.

Parallèlement, de nouvelles techniques de chasse ont été testées régulièrement pour optimiser les opérations : en juillet 2017, un dispositif de capture par piège a été installé donnant de bons résultats (10 cerfs piégés). Cette méthode est prometteuse pour les secteurs assez isolés. Elle ne permet cependant pas de valorisation de la viande (temps long entre le piégeage et la collecte de la carcasse).

De plus, le coordinateur a apporté un soutien important à l'association Tipwoto dans son fonctionnement administratif et a formé une personne qui est maintenant en charge de l'administration et permet une relative autonomie à l'association.

Des premiers changements environnementaux sont observés mais si l'effort de chasse est relâché, l'état initial sera rapidement retrouvé.

• **L'investissement dans des procédés de traitement de la viande chassée** :
L'un des freins aux opérations de régulation est la difficulté à valoriser de la viande de chasse. Pour essayer d'y remédier, un local de découpe et des formations ont été mises en place pour obtenir de la viande commercialisable dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Une étude est en cours avec le projet RESCCUE (finalisation pour juin 2018) pour identifier les possibilités de développer une véritable filière économique pour la viande de chasse qui pourrait permettre de réellement dynamiser la régulation des espèces envahissantes que sont les cerfs et cochons en Nouvelle-Calédonie.

• **La restauration des zones dégradées** :
En complément des opérations de régulation des espèces envahissantes, des actions de plantation, d'aide à la régénération assistée de la forêt, et la pose de dispositifs anti-érosion simples ont été réalisées. Ces actions ont également été vues comme des vecteurs de sensibilisation active pour un contrôle social des incendies, cause majeure du recul de la couverture forestière. Contrairement aux opérations de chasse, aucune association ou groupe d'acteurs n'était pré-identifié pour réaliser cette activité.

Après une phase de programmation (financement RESCCUE), le conseil de Poyes a été identifié comme partenaire et un référent a été nommé. Ainsi les premières opérations de reboisement ont eu lieu en mai 2016 mobilisant une équipe mixte de 16 personnes (12 femmes et 4 hommes) issue de 3 tribus des alentours, puis en 2017. Les arbres plantés étaient issus de pépinières tribales de Hienghène et Goapin. Ce groupe est aujourd'hui organisé en association « Cèmi Acuut A Mulip » et cherche à se développer. Elle a obtenu des financements de la part de la province Nord pour créer une pépinière qui lui permettra de produire les plants pour les prochaines opérations de restauration.

ZONE CÔTIÈRE NORD-EST (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2N4 : PROTECTION ET RESTAURATION FORESTIÈRE DU BASSIN VERSANT D'UN CAPTAGE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE SUR LA COMMUNE DE TOUHO (SUITE)

Ainsi, on peut retenir comme résultats :

Pour la régulation :

- Des investissements infrastructurels réalisés (campement, local et traitement des carcasses) permettant une pérennisation des actions de régulation et une capacité d'autofinancement plus élevée ;
- Une équipe de régulation formée (animateur et 6 chasseurs pro) ;
- Des moyens de faciliter la chasse acquis (chevaux, matériel, etc.) ;
- Plus de 600 jours de régulation prestés (chasseurs pro) – environ 200 bêtes abattues à proximité du captage d'eau potable de Haccinem ;
- Des changements observés par les chasseurs quand la pression est continue : certains impacts tendent à diminuer sous la pression de chasse (effet sur la hauteur de l'herbe en savane) ;
- Des capacités de gestion administrative de l'association internalisées ;
- La relève du projet INTEGRE par RESCCUE pour ce qui est du financement de la régulation sur le bassin de captage.

Pour la restauration :

- Des femmes et jeunes femmes engagés et une équipe formée et constituée en association ;
- Des actions de restauration en cours ;
- Au moins 1330 plants mis en terre au 22/11/2017 ;
- La réalisation de petits ouvrages bouturés sous couvert forestier – à ne pas répliquer (mortalité totale des boutures et érosion trop diffuse pour un atterrissement des ouvrages) ;
- Un projet de création d'une pépinière enclenchée ;
- Un changement au niveau de l'occurrence des feux sur le bassin versant dont l'information est reprise localement

CALENDRIER

	2014				2015				2016				2017				2018
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	janv.
Initial																	
Actuel																	

COMMENTAIRES ET ANALYSE

Cette expérience est un succès et, sans aucun doute, un modèle à répliquer en Nouvelle-Calédonie. Pour garantir sa pérennité sur le long terme, il faudra que la province Nord poursuive son engagement auprès des acteurs locaux, pour un accompagnement technique et financier. Elle s'est engagée moralement à le faire.

Pour apporter une solution plus pérenne à la surpopulation des cerfs et cochons en Nouvelle-Calédonie, la commercialisation de la viande de brousse pourrait être une solution efficace. Espérons que l'étude en cours sur ce sujet dans le cadre de RESCCUE permette de lever les freins règlementaires et politiques à cette solution.

Enfin, la question de la régulation des cerfs et cochons est un des axes retenus dans le cadre du 11e FED régional. Les provinces doivent proposer des sites-pilotes pour mener le projet. Il serait pertinent de poursuivre sur Touho pour garantir la pérennisation et capitaliser sur cette expérience réussie.

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

ZONE CÔTIÈRE NORD-EST (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2N4 : PROTECTION ET RESTAURATION FORESTIÈRE DU BASSIN VERSANT D'UN CAPTAGE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE SUR LA COMMUNE DE TOUHO (SUITE)

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

OUVÉA-BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2I1 ET 5 : RENFORCEMENT DE LA GESTION PARTICIPATIVE / SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

OBJECTIFS ET MOYENS

ASSURER UNE COGESTION EFFICACE DU SITE ENTRE PROVINCE ET COUTUMIERS

1. Renforcer l'animation locale : recrutement d'un coordinateur du GDPL (C2I11).
2. Mise en place d'une surveillance et de contrôles sur le site : recrutement d'un garde nature et implication des pêcheurs (C2I12).
3. Mener des suivis participatifs (C2I13) et une mise en œuvre d'actions de sensibilisation (C2I5).

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	68%	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
284 920 €	192 861 €	92 059 €

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE :

GROUPEMENT DE DROIT PARTICULIER LOCAL (GDPL) BOMENE TAPU / PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ

OBJECTIFS

Il s'agissait de répondre à l'objectif du plan de gestion participative des atolls d'Ouvéa et Beautemps-Beaupré suivant : « Renforcer la stratégie de gestion communautaire ».

C'est en effet en reconnaissant la légitimité des communautés à gérer leur environnement selon leurs propres valeurs culturelles traditionnelles et en leur apportant le soutien scientifique, technique et institutionnel adéquate que l'on pourra garantir la gestion du patrimoine local partagé avec l'humanité ».

Pour ce faire, il était prévu :

- De doter le GDPL à vocation environnementale « BOMENE TAPU » créé pour représenter les coutumiers dans le comité de gestion, d'un animateur afin de faire face à ses difficultés de fonctionnement et de mobilisation de ses membres sur un fonctionnement entièrement basé sur le bénévolat.
- De mettre en place un réseau de surveillance des ilots (Pléiades Nord et Sud) en impliquant les pêcheurs et de structurer une mission de garde-nature en prévision de l'adoption du code de l'environnement de la province des îles Loyauté.
- De réaliser des suivis participatifs des récifs et des actions de sensibilisation auprès de la population. Le GDPL étant en charge de la sensibilisation.

RÉSULTATS

Recrutement d'un coordinateur pour le GDPL dont les missions étaient les suivantes :

- Animation du GDPL : Organisation des AG du GDPL, des réunions des groupes techniques, secrétariat, comptabilité, recherche de partenaires financiers
- Mise en œuvre et implémentation du plan de gestion : actions sous la responsabilité du GDPL et suivi de l'ensemble du plan en collaboration avec la province
- Faire le lien entre les GDPL/autorités coutumières et les partenaires institutionnels et associatifs
- Sensibilisation et communication : réunions publiques, lettre d'information, intervention dans les établissements d'Ouvéa, pendant les grandes fêtes évènementielles, site web…

Le recrutement du coordinateur du GDPL a été effectif à partir de janvier 2016, soit un an après la validation de sa candidature en assemblée générale. Il a en effet fallu plus d'un an pour réussir à rassembler l'ensemble des documents nécessaires à l'ouverture d'un compte-bancaire par le GDPL. Pour pallier cette situation, le futur coordonnateur sélectionné a travaillé sous couvert de deux contrats de prestation avec la CPS, ce qui lui a notamment permis d'assurer un relais sur place lors de la préparation du forum des comités de gestion à la CPS.

Depuis son arrivée officielle, le coordinateur a réalisé un travail important. Accompagné de l'association internationale Conservation International (CI) en 2016, il a mis en place les groupes techniques prévus pour le suivi du plan de gestion et était également très impliqué dans les actions de sensibilisation (voir point 3).

Il a accompagné également l'ensemble des activités du plan d'action d'Ouvéa en faisant le lien avec les coutumiers. De plus, les bureaux du GDPL ont été installés dans un local loué à la mairie, ainsi que les autres associations associées à la gestion durable de l'île (ASBO, Arborfruit, Biocalédonia, syndicat des pêcheurs) ce qui permet de renforcer les dynamiques communes.
Cependant, l'animation des groupes de travail et le suivi du plan de gestion se sont assez rapidement essoufflés car ils ne semblaient pas adaptés au contexte local, probablement trop administratif. De plus, le coordinateur a eu des difficultés à mobiliser les membres du GDPL que sont les coutumiers. Il a également pâti d'un manque d'encadrement et du peu de temps que la province des îles avait à lui consacrer. Pour autant, il existe une forte dynamique autour de la gestion de l'environnement à Ouvéa. La forme que doit rendre le pilotage reste à affiner.

Le coordinateur a mené des actions de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public, en s'associant à l'ASBO, déjà très dynamique dans le domaine. Parmi les actions de sensibilisation menées, on peut noter :

- Un concours de logo qui lui aura permis de passer dans toutes les classes de collèges de l'île présenter le patrimoine mondial et le GDPL en 2016
- Une journée de ramassage sur les îlots en janvier 2017 (Tous ALO Poubelle ODO) : 5 bateaux de pêcheurs mobilisés. Objectifs : Nettoyer les sites de pontes de tortues et fédérer :
- L'installation de bornes de suivi de l'érosion et lancement d'un projet pédagogique avec les écoles en 2017 et au delà ;
- Un travail sur les noms en langues en parallèle de la réalisation des posters poissons d'Ouvéa (avec le département publication des pêches de la CPS) => finalisé en décembre 2017.

OUVÉA-BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2I1 ET 5 : RENFORCEMENT DE LA GESTION PARTICIPATIVE / SENSIBILISATION ET COMMUNICATION (SUITE)

Depuis le 1er avril 2016, **le premier garde-nature de la province des îles Loyauté**, est en poste, basé à Ouvéa. Il était engagé dans plusieurs travaux, dont les consultations liées au code de l'environnement et des études clés pour la province sur les espèces envahissantes, les roussettes et l'adaptation au changement climatique. Cependant, le code de l'environnement n'étant pas encore adopté, il ne possèdait pas encore de mission de police. Son poste a été pérennisé et il est prévu de recruter deux autres garde-nature en 2018 : un sur Lifou et un sur Maré.

En revanche, le partenariat prévu pour la surveillance des îlots avec les pêcheurs n'a pas été mis en place. Les pêcheurs sont pourtant très mobilisés, individuellement ou au travers du syndicat des pêcheurs et participent à de nombreuses actions initiés par les structures partenaires : l'ASBO avec la dératisation de Beautemps-Beaupré, le GDPL avec des missions de nettoyage ou suivi des tortues, à la réalisation de la série de posters sur les poissons. Cette idée n'est pas abandonnée.

Une action de suivi participatif des récifs a été réalisée en juin 2017 avec Cortex suivant la méthodologie Acropora. 10 personnes ont été formées et 6 points de suivi ont été mis en place sur le district de Mouli.

Un film a été réalisé et la restitution locale a été réalisée en février. Cette action sera poursuivie en 2018 et au-delà et étendue à Maré et Lifou.

CALENDRIER 1 2 3

	2014				2015				2016				2017				2018
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	janv.
Initial			Recrutement GDPL														
					Recrutement garde-nature												
						Sensibilisation et suivis participatifs											
Actuel				Recrut.	Contrat CPS				Prise de poste GDPLl								
										Recrutement garde-nature							
								Sensibilisation									

COMMENTAIRES ET ANALYSE

Si toutes les actions prévues n'ont pas été réalisées, en matière de sensibilisation ou concernant le partenariat avec les pêcheurs, la dynamique participative de la gestion du site Patrimoine Mondiale a été très largement renforcée.

L'arrivée de deux ressources humaines supplémentaires et l'engagement de tous les acteurs (provinces, associations, mairies) a permis la réalisation d'actions concrètes de gestion, de suivi ou de sensibilisation.
La pérennisation de ce dispositif devrait permettre de poursuivre cette dynamique. Il sera cependant très important que la province des îles s'investisse plus dans le cadrage stratégique et de projet, auprès du GDPL notamment.

© M. Leduff

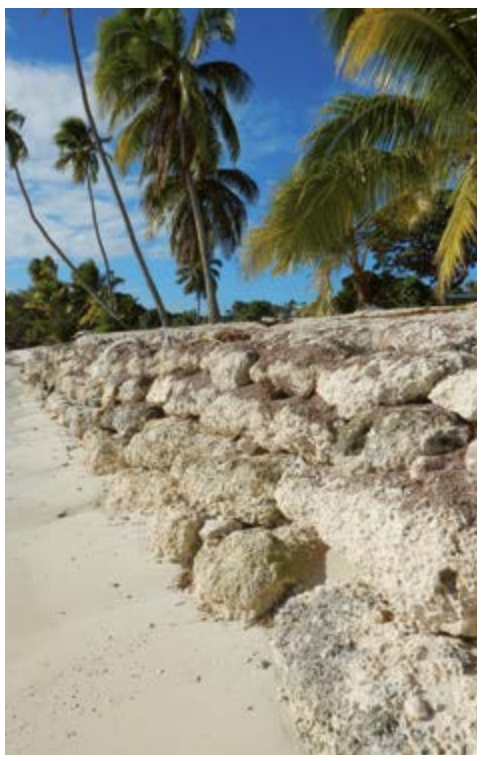

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

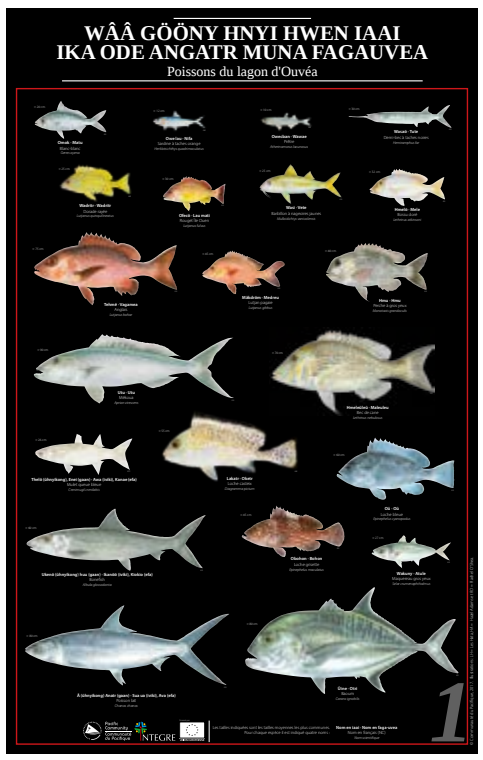

© CPS - INTEGRE

OUVÉA-BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2I2 : STRUCTURATION D'UN PÔLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCOTOURISTIQUE DANS LE DISTRICT DE MULI

OBJECTIFS ET MOYENS

VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL D'OUVÉA ET EN FAIRE UN MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1. Réalisation d'aménagements : sentier pédestre et zone de repos avec panneaux d'information, sentier sous-marin (C2I21).
2. Création d'un dépliant touristique (C2I22).
3. Collecte des savoirs traditionnels (C2I23).

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	😐	
FINANCIER	45%	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
167 600 €	75 982 €	91 618 €

RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE : PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ

OBJECTIFS

L'objectif de cette activité était d'accompagner la structuration touristique du sud de l'île d'Ouvéa, en valorisant ses atouts culturels et environnementaux par des aménagements (sentier pédestre, sentier sous-marin et zone de repos) et en offrant une meilleure visibilité des offres disponibles pour le touriste (dépliant touristique). L'action devait être menée conjointement par le service tourisme et environnement de la province des îles en s'appuyant sur les acteurs d'Ouvéa.

RÉSULTATS

Les résultats de cette activité sont mitigés : concernant les aménagements prévus, des avancements sont à mettre au crédit du projet mais aucun des aménagements n'a été finalisé.

Le sentier sous-marin est bien réalisé « en théorie », mais il reste encore plusieurs étapes avant qu'il soit réellement en fonctionnement. La PIL a commandité à un consortium de bureau d'étude l'étude de conception du sentier sous-marin, puis sa réalisation.
La phase de conception, menée de manière très rapprochée avec les clans propriétaires traditionnels des lieux, a abouti mi 2017, au choix de la création de deux sentiers de niveau différent (un facile et un plus difficile). Ces deux sentiers seront accessibles avec un guide accompagnateur, originaire de la tribu de Muli.

Après validation par la province et les autorités coutumières ad-hoc, les travaux d'installation des accroches des bouées ont été réalisés, ainsi que le panneau et les plaquettes de présentation du sentier. A noter que le panneau et les plaquettes ont été réalisés en parallèle d'un travail pédagogique une classe de collège.

Toutefois, les bouées et le panneau ne sont pas encore installés sur le site car il reste plusieurs étapes avant de le mettre en service : la formation des guides pour leur permettre de devenir accompagnateurs de sortie en PMT (Palme Masque Tuba) et obtenir des assurances, l'installation d'un local pour stocker le matériel (bouées, combinaison, palme, masque et tuba en prêt, matériel de sécurité). Le dossier est aujourd'hui suivi par le technicien de filière tourisme sur Ouvéa.

Le sentier pédestre : un prestataire, très compétent en matière d'aménagement de sentiers terrestres, qui a aménagé les chemins de grande randonnée sur la grande terre, a mené toute la phase de conception du sentier. Il a même travaillé plus largement sur un réseau de sentiers autour de la réserve de Lekine. Cependant, les retards pris dans ce dossier et des difficultés mal anticipées sur des conflits fonciers au niveau de la tribu de Lekine, n'ont pas permis que le sentier soit réalisé dans les temps du projet. A noter que le secteur est concerné par la réfection du pont de Muli qui génère déjà des discussions et des tensions. La province a donc choisi de se concentrer sur ce dernier projet et prendre le temps de la discussion avant de se lancer dans la réalisation des sentiers.

Les zones de repos : ce dispositif a été financé par la direction de la culture. 3 tables de pique-nique et des panneaux présentant l'histoire de l'île ont été installés.

Etant donné le très faible avancement de cette activité, le dépliant touristique n'a pas été réalisé.

Pour alimenter les panneaux explicatifs qui devaient être installés, une collecte des savoirs traditionnels a été réalisée par Melissa Nayral (anthropologue) de février à mai 2016. Elle a également réalisé une formation aux techniques d'enquêtes (fin mai 2016) à l'attention des 12 personnes qui ont depuis été impliquées dans l'enquête sur les noms de poissons en langue locale (voir poster). Le rapport a été finalisé et diffusé.

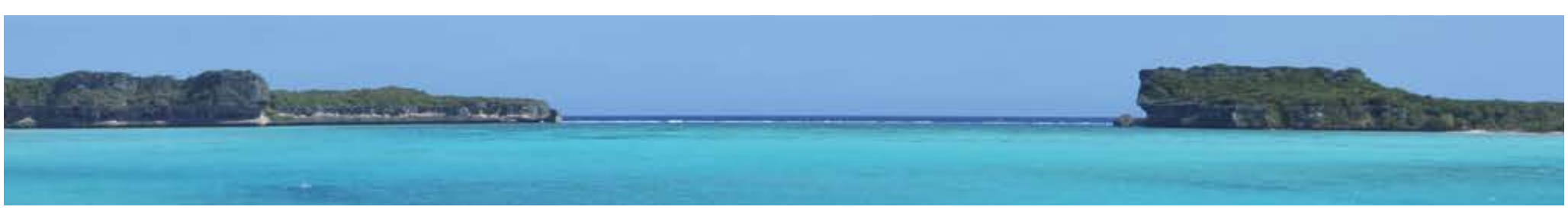

© GIE Oceanide

OUVÉA-BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2I2 : STRUCTURATION D'UN PÔLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCOTOURISTIQUE DANS LE DISTRICT DE MULI (SUITE)

CALENDRIER 1 2 3

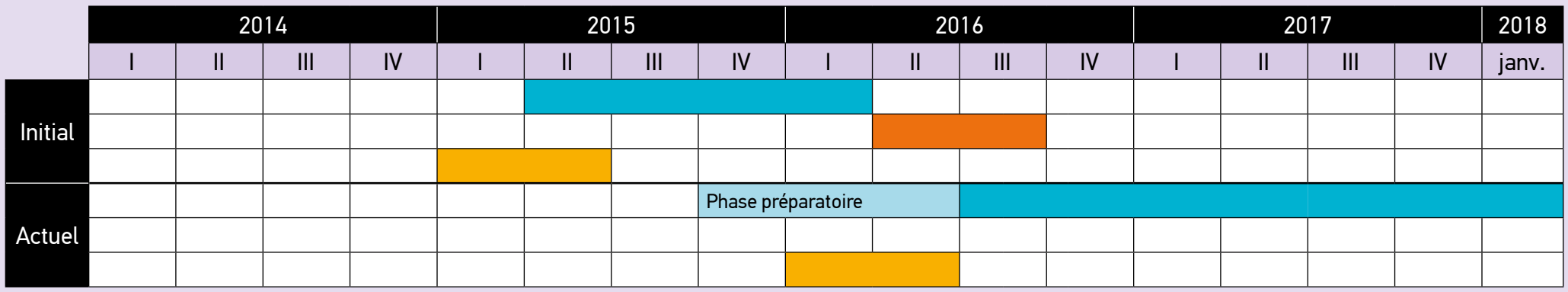

COMMENTAIRES ET ANALYSE

Le résultat de cette activité est décevant. Il est en grande partie dû aux retards pris dans sa mise en œuvre qui s'expliquent par la faible capacité de la province des îles Loyauté à absorber une importante charge de travail supplémentaire. Cet élément est à prendre en compte pour les futurs projets qui seront réalisés avec de petites administrations.
De plus, sur Ouvéa plus qu'ailleurs, le travail préparatoire aux aménagements est conséquent, les coutumiers et « propriétaires des lieux » devant préalablement donner l'autorisation pour leur réalisation (nous sommes à Ouvéa sur des terres coutumières).

C'est pourquoi le travail a été mené de manière conjointe avec la province des îles Loyauté et le GDPL, mais le manque de temps pour les discussions et obtenir les accords a pénalisé le projet de sentier terrestre. Comme l'indiquait un représentant de la province des iles à l'atelier de clôture d'INTEGRE le temps du projet européen n'est pas le temps des coutumiers et des locaux…

La direction de l'économie intégrée de la province des iles Loyauté va prendre le relais sur le développement du pôle écotouristique. Elle a fait valider le financement pour la réalisation de nouveau sentier sur l'enveloppe des contrats de développement et le financement d'un local pour le matériel du sentier sous-marin. De plus la direction jeunesse et sports s'occupe de la formation des guides sous-marins pour le sentier sous-marin.

© GIE Oceanide

© GIE Oceanide

© GIE Oceanide

© GIE Oceanide

OUVÉA-BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2I3 : GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE LEKINY-FAYAVA

OBJECTIFS ET MOYENS

RECONNAITRE ET GÉRER UNE RÉSERVE NATURELLE COUTUMIÈRE

1 Assurer la reconnaissance officielle de la réserve et mettre en place une gestion reconnue par le code de l'environnement des îles Loyauté (C2I31).

2 Étude de l'arrière mangrove (C2I32).

3 Étude de l'érosion côtière – cofinancement d'une thèse de l'UNC (C2I33).

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	93%	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
60 336 €	55 844 €	4 492 €

RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE :

1 PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ (C2I31), 2 CPS (C2I32) ET 3 UNIVERSITÉ DE NOUVELLE-CALÉDONIE (C2I33).

OBJECTIFS

L'objectif de cette activité était la mise en pratique de la gestion d'une réserve "coutumière" reconnue par le nouveau code de l'environnement de la province des iles Loyauté (PIL) qui devait être adopté fin 2014 (mise en place d'un comité de gestion locale, d'un plan de gestion…). Le travail devait être mené par le chargé d'étude biodiversité de la Province des îles, en étroite collaboration avec le GDPL « Bomene Tapu » et son animateur, mais sans financement spécifique INTEGRE.

En parallèle, un travail devait être mené :

- sur la question de la préservation des mangroves en lien avec un aménagement problématique
- sur la problématique de l'érosion du littoral, très marquée sur le secteur (mais également sur l'ensemble de l'île, perçue comme l'un de territoires de Nouvelle-Calédonie les plus vulnérables à la montée du niveau marin au regard de ses conditions topographiques, 60% de la surface de l'île étant situé à moins de 10m d'altitude)

RÉSULTATS

Les objectifs ont dévié lors de la mise en œuvre du projet, en fonction de l'avancement des différentes étapes : le travail sur le code de l'environnement ayant pris beaucoup de retard, le projet s'est plus concentré sur le traitement de la question de l'érosion en l'élargissant à l'échelle de l'île, ce qui répondait à une préoccupation majeure des habitants.

La première étape **du travail de reconnaissance officielle de la réserve coutumière et la mise en place du plan de gestion** devait passer par l'adoption d'un code de l'environnement pour la province des îles Loyauté, dont elle n'était pas pourvue en début de projet.

Après consultation de la population de la PIL, les premiers textes ont été adoptés en avril 2016 (cadre et espèces envahissantes). Les textes sur les aires protégées ont été adoptés en août 2017. La réserve de Lekiny est un des trois sites validés pour expérimenter la mise en place de la réglementation relative aux aires protégées. Le travail de concertation avec les tribus concernées démarrera véritablement en 2018. Il n'a donc pas pu être mené dans le cadre du projet.

Parallèlement, la CPS a missionné une **expertise sur l'impact de la route sur l'arrière-mangrove et les solutions techniques pour réduire ces impacts**. L'étude, transmise à la province mais surtout à la mairie de Ouvéa qui est gestionnaire de la route, confirme que cette infrastructure a un impact sur l'équilibre hydraulique de la mangrove. Ainsi la partie située à l'amont de la route a tendance à s'atterrir et à s'assécher. La solution recommandée est de détruire cette route et de créer une déviation. Des aménagements sont cependant possibles pour rétablir la circulation au moins en partie. La mairie a opté, en accord avec les clans concernés, à une destruction de cette route au profit d'une déviation ne passant plus par la mangrove.

© CPS – INTEGRE

OUVÉA-BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2I3 : GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE LEKINY-FAYAVA (SUITE)

S'agissant de **l'étude des effets de l'érosion sur le trait de côte**, Matthieu Leduff, dans le cadre de sa thèse encadrée par l'UNC, a travaillé sur l'évolution du trait de côte sur 2 sites d'Ouvéa dont la zone de Lekiny-Fayava. Il a étudié les séries d'images à sa disposition (photos aériennes, images satellites), en recueillant les perceptions locales et en mettant en place un suivi participatif de l'érosion.

Pour ce faire, il a réalisé des missions de terrain régulières et chacune était assortie d'une session d'information et/ou de formation sur l'érosion côtière et le changement climatique. Des bornes fixes ont été mises en place par la mairie d'Ouvéa pour le suivi participatif. Les campagnes de mesures ont été menées régulièrement et après chaque évènement pouvant avoir un impact fort (cyclone), souvent en autonomie par les personnes qui ont été formées à Ouvéa.

Suite à la sensibilisation menée par Matthieu Leduff et grâce à l'intervention de la mairie, de premières mesures concrètes ont été mises en œuvre à Saint Joseph avec la destruction de deux bâtiments qui perturbaient la dynamique côtière et un enrochement léger pour protéger de l'érosion certaines habitations. A plus long terme, les responsables coutumiers réfléchissent à un recul stratégique de la tribu vers l'intérieur des terres. Pour aider la prise de décision, une note technique complémentaire de chiffrage des scénarios de travaux pertinents pour freiner les phénomènes d'érosion a été commandée et diffusée sur la zone du pont de Muli et sur le secteur de saint Joseph.

Le travail de thèse de Matthieu Leduff est intitulé « Les risques naturels côtiers en Nouvelle-Calédonie : Contribution pour une gestion intégrée - La participation comme levier pour la prévention des risques, mise en application aux îles Loyauté ». La thèse a permis une réflexion sur la prévention des risques en contexte de foncier coutumier et de légitimités plurielles partagées entre structures légales et traditionnelles.

La thèse est en phase finale de rédaction et devrait être soutenue en 2018. Elle sera restituée localement dans son ensemble. La partie spécifique sur le suivi du trait de côte a déjà été restituée à Ouvéa en tribu.

CALENDRIER 1 2 3

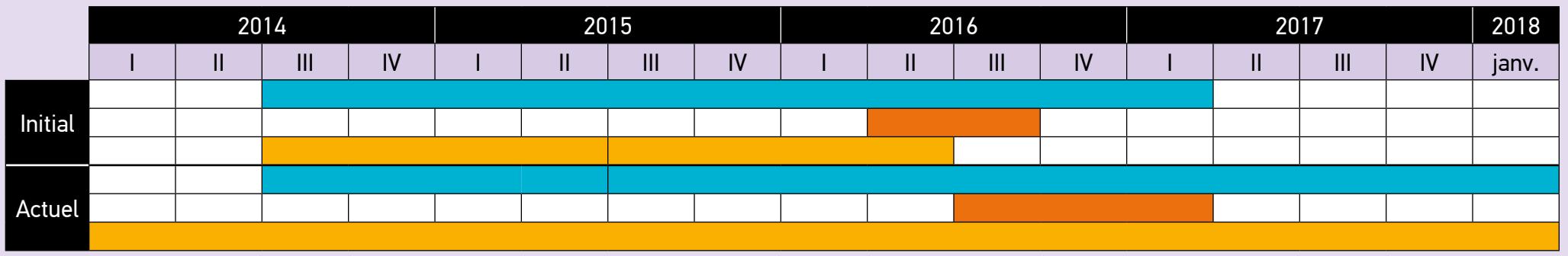

COMMENTAIRES ET ANALYSE

L'adoption du code de l'environnement par la province des îles Loyauté est un processus qui mobilise énormément le service de l'environnement, accentué par le choix d'une méthodologie concertée avec les habitants des quatre îles de la province.

Le retard est donc très important au regard des estimations de départ concernant la reconnaissance officielle d'une réserve à Lekiny et la mise en place de son plan de gestion.

L'érosion côtière constitue une préoccupation majeure de la population d'Ouvéa car elle menace directement certains secteurs habités. De plus, sur Ouvéa, le foncier est intégralement de statut coutumier, ce qui signifie que les règles d'urbanisme ne s'y appliquent pas et que les décisions d'aménagement sont prises directement au niveau des tribus. Le travail de Matthieu Leduff, mené en partenariat avec la mairie, les coutumiers et les associations de l'île, a permis de donner des outils de compréhension des phénomènes d'érosion à la population et aux décideurs.

Il sera poursuivi avec l'appui financier de la province des îles et l'appui technique de l'Université et de la DIMENC à travers le dispositif OBLIC (Observatoire du littoral calédonien) et en s'appuyant sur un réseau de personnes maintenant formées.

Tous les acteurs sont convaincus de l'utilité de ce travail. Cependant, sans animateur comme Matthieu, il y a un risque d'essoufflement.

© M. Leduff

OUVÉA-BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2I4 : LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

OBJECTIFS ET MOYENS

LUTTER CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

1 Dératisation totale de l'atoll de Beautemps-Beaupré (C2I41).

2 Réalisation d'un plan de biosécurité pour Ouvéa avec l'appui d'une expertise internationale (C2I42).

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	134 %	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
90 504 €	121 120 €	- 30 616 €

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE : 1 ASSOCIATION POUR LA BIODIVERSITÉ D'OUVÉA (ASBO) ET 2 CPS

OBJECTIFS

Les espèces envahissantes sont une menace majeure pour la biodiversité d'Ouvéa. Sur l'île principale, il est essentiel de renforcer les mesures de biosécurité pour éviter l'arrivée de nouvelles espèces envahissantes et notamment du rat noir (*Rattus rattus*) qui n'est pas présent et dont la présence aurait des conséquences désastreuses sur les milieux naturels, mais aussi l'économie ou la santé. L'objectif de cette activité était donc de renforcer les mesures existantes, en faisant appel à une expertise néozélandaise.

Sur les îlots des pléïades et sur l'atoll de Beautemps Beaupré, la présence de rat du Pacifique (*Rattus exulans*), introduite et présent en grand nombre, limite la reproduction des tortues et oiseaux marins. Site exceptionnel pour la reproduction des tortues et oiseaux marins, l'ASBO (Association pour la Sauvegarde de la Biodiversité d'Ouvéa) a choisi Beautemps-Beaupré pour mener une première opération de dératisation. L'objectif était donc d'éradiquer totalement les rongeurs introduits et de participer à la restauration écologique de l'atoll.

RÉSULTATS

Afin de **renforcer les mesures de biosécurité à Ouvéa**, il a été décidé avec la province des îles Loyauté de réaliser un plan de biosécurité d'Ouvéa en missionnant une équipe menée par une experte de ces questions dans le Pacifique, francophone, basée en Nouvelle-Zélande (Pacifique Invasive Initiative).

Le travail a été mené de manière participative en deux temps :
• La première mission (du 20 au 25 juillet 2015) avait pour but de rencontrer l'ensemble des acteurs concernés sur Ouvéa, Lifou et Nouméa, d'étudier les flux entrants sur l'île et les mesures prises pour la protéger de l'arrivée de nouvelles espèces ou pathogènes ; un projet de plan a été rédigé à l'issue de cette mission.

© ASBO

• La seconde mission en février 2016 a consisté à mettre le plan proposé en discussion avec une large concertation à Ouvéa et à Nouméa.

La version définitive du plan de biosécurité a été validée en juin 2016 par la CPS et les services techniques de la PIL. Les efforts portent sur les voies d'acheminement maritimes et terrestres plutôt que sur les espèces. Le plan prévoit la mise en place d'un partenariat et d'un système de permis. Le plan de biosécurité a été produit en français et en anglais. Il doit être adopté dans le code de l'environnement de la province des îles Loyauté, dont l'adoption, sans cesse repoussée, est prévue en 2018.

La principale difficulté réside dans la mobilisation d'une ressource humaine pour le coordonner. Une tentative de demande de financement auprès de BEST avait échoué.

© ASBO

OUVÉA-BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2I4 : LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES (SUITE)

S'agissant de la **dératisation de l'atoll de Beautemps-Beaupré**, le projet a été monté après autorisation des clans propriétaires de Beautemps-Beaupré. Les étapes ont ensuite été les suivantes :

• Une étude de pré-éradication et un état initial (inventaire) ont été réalisés lors de la saison de reproduction des oiseaux marins et des tortues lors de plusieurs missions de terrain entre octobre 2014 et mars 2015 puis en début de saison sèche en octobre 2015.
Ces étapes ont permis un diagnostic précis de la population de rats, des espèces d'oiseaux présentes, des espèces non-cibles et du protocole d'éradication adapté aux contraintes du terrain.
• L'éradication proprement dite a eu lieu lors de deux opérations en novembre et décembre 2015 alors que la nourriture disponible pour les rats était faible et que la plupart des oiseaux marins étaient en mer.

Lors de ces opérations, 1,5 tonnes d'appâts empoisonnés ont été réparties sur 700 stations couvrant l'ensemble des terres émargées de l'îlot. L'action était coordonnée par l'ASBO qui fait appel à des guides-nature locaux et des pêcheurs professionnels pour mener les actions de dératisation et assurer la logistique. Le référent et responsable du programme est vétérinaire et chargé de filière à la province des îles Loyauté. Le groupe « Pacifique Invasive Initiative » a fourni un appui technique et scientifique à distance pour les études pré-éradication et l'élaboration du plan opérationnel.

• En 2016, 2 missions de détection de rats et inventaires ont été menées sur Beautemps-Beaupré par l'ASBO. Lors de la deuxième mission de contrôle, un an après la mise en œuvre de l'éradication, des rats du Pacifique ont été détectés dans plusieurs zones de l'île.

Néanmoins, l'équipe de l'ASBO a aussi pu constater que la pression des rats ayant drastiquement diminuée, les colonies de sterne ont occupé cette saison des superficies bien plus importantes que les années précédentes.
• Au vu de la dynamique créée localement, du professionnalisme dont a fait preuve l'ASBO et des enjeux pour la biodiversité, il a été décidé en CCTT du 15 décembre 2016 qu'INTEGRE continuerait à soutenir l'ASBO dans cette démarche en 2017.

• Ainsi, une nouvelle mission d'expertise a été organisée en juin 2017 avec la PII (Pacific Invasive Initiative) afin de revoir le protocole d'expérimentation. Les experts du PII ont confirmé en juin 2017 que l'ASBO avait fait les bons choix et avait certainement été très proche de réussir. Ils ont également proposé un nouveau plan opérationnel d'éradication.

CALENDRIER 1 2

	2014				2015				2016				2017				2018
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	janv.
Initial																	
Actuel																	

COMMENTAIRES ET ANALYSE

Ces deux actions ont bénéficié de la bonne implication et implantation de l'ASBO, association locale qui a pour principe de faire travailler des guides locaux pour la réalisation de ses actions, conjuguant ainsi protection de l'environnement, sensibilisation et développement local.

Pour la mise en œuvre du plan de biosécurité, qui bénéficie d'un bon portage technique et politique de la part de la province des îles Loyauté, il sera nécessaire de créer un poste d'animateur de ce plan à la PIL. Les possibilités financières de la province sont faibles aujourd'hui et la mise en œuvre de ce plan est encore en suspens.

Pour la dératisation de l'atoll, plusieurs facteurs peuvent expliquer l'échec mais il faut d'abord retenir que ce sont des opérations difficiles en milieu tropical où les rats se reproduisent toute l'année. Un nouveau plan opérationnel a été proposé mais il faut des moyens financiers importants.

La pérennisation de ces deux activités n'est pas encore garantie. Pour poursuivre le travail remarquable mené par l'ASBO pour la dératisation de BB, des fonds devront à nouveau être mobilisés pour entreprendre un nouvel essai de dératisation en 2018. Le 11e FED pourrait être une source de financement possible.

© ASBO

GRAND SUD CALÉDONIEN (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2S1 - RENFORCEMENT DE LA GESTION PARTICIPATIVE DU SITE PATRIMOINE MONDIAL

OBJECTIFS ET MOYENS

RENFORCER LA GESTION PARTICIPATIVE DU GRAND SUD CALÉDONIEN

Renforcer l'animation, la structuration et la gestion des comités de gestion UNESCO du grand Sud / recrutement de 2 animateurs par la province Sud (C2S11).

Apporter un appui à la mise en œuvre des plans d'action annuels des comités de gestion UNESCO : par les animateurs avec le soutien financier d'INTEGRE (gestion des fonds : CPS) (C2S12).

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	95%	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
231 288 €	220 367 €	10 921 €

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE : PROVINCE SUD – DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS

Cette activité avait pour objectif de renforcer les processus de gestion participative du grand Sud Calédonien. Le démarrage du projet coïncidait avec la finalisation du processus d'élaboration participative du plan de gestion UNESCO du grand Lagon Sud. Il s'agissait de passer à une phase plus opérationnelle et d'aider les communautés locales, à travers leurs comités de gestion Patrimoine mondial (3 co-existent sur le grand Sud : à l'île Ouen, à l'Ile des pins et à Goro), à mettre en œuvre ou faciliter la mise en œuvre d'une partie des actions de gestion qu'ils avaient identifiée.

Pour ce faire, le financement de deux animateurs de terrain était programmé et un budget avait été réservé pour leur permettre de monter des projets concrets avec les comités de gestion.

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

GRAND SUD CALÉDONIEN (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2S1 - RENFORCEMENT DE LA GESTION PARTICIPATIVE DU SITE PATRIMOINE MONDIAL (SUITE)

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE : PROVINCE SUD – DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RÉSULTATS

Deux animateurs ont été recrutés par la province Sud et ont œuvré pendant 3 années auprès des comités de gestion. Une animatrice, basée à l'île des Pins, de niveau technicien et un ingénieur pour l'île Ouen et Yaté, également responsable de l'activité C2S3.

L'animatrice de l'île des pins était le premier agent local de la Direction de l'environnement à l'île des Pins, elle partageait ses locaux avec la direction du développement rural de la province Sud, ce qui a permis de faciliter la coordination sur les actions transversales.

L'animateur du Grand Sud était basé à Nouméa mais allait très régulièrement sur le terrain. Leur travail de proximité avec les comités de gestion a permis d'appuyer leur fonctionnement administratif et financier, permettant de renforcer l'autonomie de ces structures et surtout la mise en œuvre concrète de leurs plans d'action.

En effet, en concertation avec la province Sud et dans le cadre du plan de gestion du Grand Lagon Sud, chaque comité de gestion a identifié des actions prioritaires à mettre en œuvre pour lesquels les animateurs les ont accompagné dans la réalisation de ces actions : objectifs détaillés, partenaires potentiels, calendrier de travail et référents… Affectés à la Direction de l'Environnement de la province Sud, les animateurs ont permis la création de passerelles entre administration et population locale et favoriser les projets en partenariat.

Sur l'île Ouen, trois opérations phare ont été lancées et soutenues :

• **L'éradication du pin des Caraïbes**, espèce plantée dans les années 1980 mais aujourd'hui inexploitable commercialement, envahissante et accentuant les risques d'incendie à proximité de la tribu. Une étude de faisabilité et de planification de son éradication a été réalisée par SudForêt au premier trimestre 2016. Une première opération de coupe des pinus a été organisée avec l'aide de l'armée en septembre 2016.

5 personnes de l'île Ouen ont été formées au bucheronnage en février 2018.

En prévision de la replantation des parcelles, **une pépinière a été installée sur l'île** (réception en mars 2017) et une habitante de l'ile, déjà formée dans le domaine, a été recrutée par la province Sud (en janvier 2017) sur un emploi aidé pour 3 ans, pour s'occuper de la pépinière et produire les plants d'essences locales nécessaires.

Depuis, des problèmes de foncier ont émergé sur la parcelle où se trouve la pépinière, malgré un acte coutumier, ralentissant de fait la production de plants et le projet dans sa globalité. Pour pallier ce problème, l'animateur et le comité de gestion ont sécurisé une nouvelle parcelle appartenant à la paroisse et négocié un partenariat avec l'association de reboisement, une structure issue du pacte du développement durable de Vale. Ils ont financé le déplacement de la pépinière (fin 2017) et les prochaines opérations de coupe et de replantation.

Enfin, une quinzaine de kit pépinières a été distribuée fin 2017 à une dizaine de famille de l'île Ouen pour répartir les retombées économiques du projet. Tout est en place pour que ce projet planifié sur 5 à 7 ans puisse se poursuivre.

L'érosion du littoral : la tribu étant particulièrement vulnérable à l'érosion côtière, une première campagne d'information sur le phénomène a été organisée en mars 2016 en présence de l'UNC, partenaire d'INTEGRE sur le même sujet qu'à Ouvéa. Suite à cette première journée, un suivi participatif du trait de côte a été organisé et une note technique complémentaire pour chiffrer des scénarios de travaux pertinents pour freiner les phénomènes d'érosion a été réalisée.

Cette expertise technique met en évidence des problèmes de submersion marine essentiellement qui ne pourront être résolus sans relocalisation des habitations dans des zones moins exposées. Les résultats seront présentés à la mairie puis aux habitants de l'île Ouen en 2018.

Cette restitution était prévue fin 2017 mais des conflits ont émergé suite à l'annulation de la fête de la Baleine, rendant cette rencontre très délicate à organiser.

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

GRAND SUD CALÉDONIEN (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2S1 - RENFORCEMENT DE LA GESTION PARTICIPATIVE DU SITE PATRIMOINE MONDIAL (SUITE)

Vaste plateau récifal et considéré comme le garde à manger de l'île Ouen, **les habitants souhaitent protéger le plateau des 5 miles au large de l'île Ouen**. Pour trouver une solution, un stage de master 2 a permis de mieux cerner les usages autour de cet espace et l'acceptabilité sociale à lui donner un statut d'aire marine protégée. Il a été complété par une étude biologique sur l'état des ressources et l'analyse de plusieurs scénarii de mise en protection. Ils doivent aussi être présentés à la mairie du Mont Dore puis discutés avec les habitants de l'île Ouen (en 2018).

A l'île des Pins, l'adhésion au projet Patrimoine mondial était fragile au moment du démarrage du projet. Les membres des comités de gestion se positionnaient très souvent en opposition aux agents de la province Sud, attendant de leur part qu'ils agissent. Il a donc été plus difficile de faire émerger des actions de gestion que le comité pourrait porter.

L'accent s'est donc porté sur la sensibilisation avec :

- un concours de logo pour le comité de gestion a été organisé lors de la foire de l'île des Pins en 2015 et a suscité la réflexion du grand public quant à sa fonction ;
- des « causeries du patrimoine », occasion pour les scientifiques de présenter aux habitants les résultats de leurs travaux menés sur l'île ;
- une journée de sensibilisation au compostage et à l'agriculture biologique a été organisée en avril 2016 à la demande de l'association des producteurs de l'île ;
- une opération citoyenne de contrôle d'espèces envahissantes a été menée ;
- la fête de la science a été organisée pour la première fois à l'île des pins en 2016 et l'opération a été renouvelée en 2017, permettant une réflexion des enfants de l'île sur le fonctionnement et la préservation de leur environnement.

Enfin, une action de plus grande ampleur a été organisée à l'initiative de deux élèves du collège de Vao. Il s'agit de la restauration des sites brûlés de l'île en lien avec la ressource en eau qui est particulièrement sous pression à l'île des pins. En septembre 2017, une première opération a été organisée mobilisant de nombreux jeunes et volontaires (dont les pompiers et l'armée) sur une zone de captage d'eau potable. Les plants utilisés, tous indigènes étaient issus des collections des particuliers de l'île. Pour pérenniser l'activité et s'en servir de support pédagogique, une pépinière a été financée et installée au collège.

A Goro, le comité de gestion n'est plus fonctionnel. Les personnes qui s'étaient mobilisées avant le démarrage d'INTEGRE ont peu à peu renoncé à leur implication, principalement par manque de temps. L'animateur a tenté à de nombreuses reprises et réunions de remobiliser, sans succès. Finalement, une opération de sensibilisation des jeunes sur la mangrove et de ramassage des déchets a pu être organisée avec l'association des femmes en juin 2017.

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

GRAND SUD CALÉDONIEN (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2S1 - RENFORCEMENT DE LA GESTION PARTICIPATIVE DU SITE PATRIMOINE MONDIAL (SUITE)

CALENDRIER

	2014				2015				2016				2017				2018
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	janv.
Initial																	
Actuel				Recrutement													

COMMENTAIRES ET ANALYSE

Proposer une gestion participative de l'environnement demande une forte implication de la part des bénévoles s'engageant dans ce processus. Un soutien technique et une animation au plus près du terrain sont indispensables à la réussite de ce processus et on constate que les personnes impliquées aujourd'hui ne sont pas suffisamment disponibles ou formées.

L'accompagnement par les animateurs s'avère crucial et permet de maintenir une mobilisation des membres, remotivés par le lancement d'actions concrètes.

Ils permettent également les échanges entre administration et population locale.

Cependant, au regard de la situation budgétaire de la collectivité, il n'a pas été possible de pérenniser les postes créés dans le cadre du programme INTEGRE. Cette difficulté conjoncturelle risque de freiner notablement ces initiatives locales. Malgré les renforcements des capacités locales, les comités de gestion n'ont pas atteint la maturité suffisante à leur complète autonomie.
Il existe donc une incertitude quant à la pérennisation des actions initiées par le programme INTEGRE.
Sur l'île Ouen, une animatrice de terrain reste en place pour 3 ans dans le cadre d'un emploi aidé par la province sud. Des dispositions sont étudiées pour un relais financier de la part de l'association reboisement qui devrait permettent d'assurer la pérennité de l'action d'éradication du pinus. La situation sur l'île des pins est moins avancée et, sans animatrice de terrain, la dynamique installée risque de retomber.

L'île des pins comme l'île Ouen sont également candidats potentiels pour bénéficier des fonds du 11e FED sur la thématique de la gestion intégrée de l'eau.

© CPS - INTEGRE

© Endemia

© CPS - INTEGRE

GRAND SUD CALÉDONIEN (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2S2 : PARTICIPATION À LA GESTION DE PRESSION LIÉE À LA FRÉQUENTATION SUR LES MILIEUX MARINS ET CÔTIERS DU GRAND LAGON SUD (GLS)

OBJECTIFS ET MOYENS

GÉRER LES PRESSIONS LIÉES À LA FRÉQUENTATION SUR LES MILIEUX MARINS ET CÔTIERS DU GRAND LAGON SUD (GLS)

1. Caractériser des pressions : le tourisme à l'île des Pins (C2S21) et la pêche non commerciale dans le grand lagon Sud (C2S22).
2. Agir sur l'île des Pins : contrôler les populations de chiens errants (C2S23) et canaliser la fréquentation touristique par des aménagements (sentier, panneaux) à la piscine d'Oro (C2S24).
3. Créer des outils de sensibilisation à l'usage des comités de gestion (C2S25).
4. Appuyer la mise en œuvre du plan de conservation des oiseaux marins du grand lagon Sud (C2S26 à C2S29).

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	82 %	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
212 852 €	174 563 €	38 289 €

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE : PROVINCE SUD (COORDINATION GLOBALE), CPS, SCO

OBJECTIFS

Cette activité avait pour objectif d'appuyer la province Sud dans la mise en œuvre du plan de gestion du grand lagon Sud. Une série d'activité avaient été identifiée par la collectivité pour répondre aux principales pressions que subit le site. Plusieurs étaient prévues sur l'île des pins où les interventions de l'administration sont souvent plus difficiles à mettre en œuvre en raison du contexte coutumier local.

© CPS - INTEGRE

© M. Dosdane - province Sud

© M. Dosdane - province Sud

GRAND SUD CALÉDONIEN (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2S2 : PARTICIPATION À LA GESTION DE PRESSION LIÉE À LA FRÉQUENTATION SUR LES MILIEUX MARINS ET CÔTIERS DU GRAND LAGON SUD (GLS) (SUITE)

RÉSULTATS

Cette activité a été légèrement revue en cours de projet, car certaines actions prévues n'étaient plus réalisables et d'autres opportunités sont apparues.

S'agissant de la pression touristique :

INTEGRE a cofinancé un **diagnostic territorial économique, social et environnemental de l'industrie de la croisière et du tourisme à l'île des Pins**. Ce travail était porté par la DEFE (direction de l'Economie, de la formation et de l'emploi) en collaboration avec la DENV (direction de l'Environnement) de la province Sud, en associant étroitement la mairie de l'île des Pins et le comité de gestion UNESCO.

Le travail s'est déroulé sur toute l'année 2015, avec des présentations régulières sur l'île. Le diagnostic « environnement », a permis d'identifier les sites sous pression touristique. Ils sont peu nombreux mais subissent une pression forte et nécessitent une meilleure gestion. L'étude complète a abouti à de nombreuses recommandations pour une bonne gestion de l'activité tourisme à l'île des Pins. Il est difficile de comprendre aujourd'hui si elle est exploitée.

Pour canaliser la fréquentation touristique, **l'aménagement du rocher de Kanuméra**, identifié dans le diagnostic comme un site particulièrement dégradé par la sur-fréquentation, a été réalisé. Il était prévu de faire une zone de mise en défens autour du rocher pour protéger le récif régulièrement piétiné par les nageurs, notamment des croisiéristes qui fréquentent le site en grand nombre. Suite à un véto de dernière minute du grand Chef de l'île des pins (malgré un acte coutumier signé), la ligne de bouées permettant de matérialiser la zone interdite à la baignade n'a pas été installée.

Seul un panneau de sensibilisation en quatre langues (français, anglais, japonais et kunié) et des flyers de sensibilisation ont été réalisés, installés et distribués aux croisiéristes.

© EOT

Pour caractériser les pressions de pêche, deux actions ont été réalisées :

• **Sur le plateau des 5 miles** (immense plateau récifal au large de l'île Ouen sur lequel les habitants de l'île souhaitent une mise en gestion et/ou protection), un état des lieux de l'état de santé des populations de poissons et d'invertébrés a été réalisé permettant d'objectiver les pressions sur ce site, 6 ans après l'état 0. Ce travail a été complété par une étude socio-anthropologique des perceptions des usagers de cet espace (stage de master) puis une étude de plusieurs scénarii de gestion. Cette dernière doit être présentée et discutée avec la mairie du Mont Dore et les habitants de l'île Ouen courant 2018

• Conception d'un **observatoire des pêches** (professionnelles et non professionnelles) en province Sud. Cette étude, initialement prévue pour le grand Sud a été élargie à l'ensemble de la province Sud. La province Nord a également été associée en qualité d'observateur car ces résultats ont vocation à nourrir la création d'un observatoire à l'échelle pays.

Ces résultats constituent une base solide pour le projet de la Nouvelle-Calédonie pour le 11e FED. Elle a notamment permis de réaliser une analyse critique des sources de données disponibles selon leur catégorie (subsistance, plaisance, professionnelle, intermédiaires de vente).
Il s'est avéré que dans l'état actuel des réseaux d'acteurs et de la réglementation, les sources de données de pêche professionnelle et de consommation présentaient un meilleur potentiel mais nécessitaient d'être complétées par des données concernant la pêche de subsistance. Un effort d'acquisition devra donc se concentrer sur cette dernière dans le cadre d'un observatoire, en vue d'aboutir à des indicateurs fiables à échelle provinciale, voir pays.

© CPS - INTEGRE

GRAND SUD CALÉDONIEN (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2S2 : PARTICIPATION À LA GESTION DE PRESSION LIÉE À LA FRÉQUENTATION SUR LES MILIEUX MARINS ET CÔTIERS DU GRAND LAGON SUD (GLS) (SUITE)

Concernant la mise en œuvre du plan de conservation des oiseaux marins du Grand Lagon Sud, Deux **îlots du grand Sud** (les îlots de Kouaré et Rédika) ont été aménagés pour mettre les colonies d'oiseaux marins en sécurité face à une fréquentation croissante de la corne sud. Les aménagements (mise en défens et panneau) permettent de limiter le dérangement des oiseaux pendant la période de nidification. Ils viennent compléter le dispositif de mats en vigueur sur ces îlots.

Parallèlement, deux missions ont été réalisées en décembre 2016 et janvier 2017 par la SCO (Société Calédonienne d'Ornithologie) pour réaliser **l'état des lieux des populations nicheuses des oiseaux marins du grand sud.** Cette action n'a pu être finalisée en raison des difficultés financières de la SCO qui a dû licencier l'ensemble de ses salariés.

Enfin, deux outils de sensibilisation à l'usage des comités de gestion ont été créés : **un jeu de plateau sur le grand lagon sud** a été créé et mis à disposition des deux comités de gestion actifs pour leurs animations pédagogiques. Un jeu est à disposition du service de l'environnement de la province Sud.

Une maquette pédagogique de l'île Ouen a également été réalisée. Elle représente le bassin versant au-dessus de Ouara et permet une réflexion sur les grands enjeux environnementaux auxquels la tribu doit faire face : envahissement par le pinus, érosion terrigène, feux, submersion marine.

Les enfants de l'école primaire ont été associés à sa réalisation. Cette maquette est présentée par le comité de gestion ou les scolaires lors de manifestations comme la fête de la Baleine ou la fête de la science.

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

©F. Devinck

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

GRAND SUD CALÉDONIEN (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2S2 : PARTICIPATION À LA GESTION DE PRESSION LIÉE À LA FRÉQUENTATION SUR LES MILIEUX MARINS ET CÔTIERS DU GRAND LAGON SUD (GLS) (SUITE)

CALENDRIER 1 2 3 4

	2014				2015				2016				2017				2018
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	janv.
Initial						Étude tourisme			Étude pêche + tourisme								
					Oro		Oro + chiens errants										
						Création de documents pédagogiques											
					Com		Aménagement					Contrôle action suivi					
Actuel					Étude tourisme						Étude pêche						
											Kanuméra						
											Supports pédagogiques						

COMMENTAIRES ET ANALYSE

Cette activité a permis d'appuyer concrètement la mise en œuvre du plan de gestion du grand lagon Sud inscrit au patrimoine mondial. Sur ce site, la pression de la fréquentation touristique et les prélèvements des pêcheurs sont parmi les principales menaces identifiées.

L'étude de conception d'un observatoire de la pêche est une étape très importante pour mieux comprendre et suivre les pressions sur la ressource dans le sud mais également à l'échelle de toute la province, voire de la Nouvelle-Calédonie. La mise en œuvre de cet observatoire est prévu dans le cadre du 11e FED et permettra avec ces premiers résultats d'adapter les réglementations si besoin et de mieux gérer la ressource.

L'action sur les oiseaux marins, menée par la SCO, n'a pu être finalisée en raison des difficultés financières de l'association.

Cette situation révèle la fragilité des associations en Nouvelle-Calédonie qui dépendent du soutien de peu de bailleurs de fonds. Les principaux financeurs étant les provinces qui, lorsqu'elles décident de réduire leur soutien, peuvent signer l'arrêt des activités professionnelles de ces acteurs.

Ainsi, le soutien de bailleur comme l'Union Européenne est indispensable pour maintenir la vitalité de la société civile dans les PTOM.

© CPS – INTEGRE

© M. Dosdane - province Sud

© CPS - INTEGRE

GRAND SUD CALÉDONIEN (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2S3 : SCHÉMA D'ORIENTATIONS DE GESTION ENVIRONNEMENTALE À L'ÉCHELLE DU GRAND SUD

OBJECTIFS ET MOYENS

DONNER DE LA COHÉRENCE ET UNE VISION STRATÉGIQUE À LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DU GRAND SUD CALÉDONIEN

Avec l'appui du projet RESCCUE, proposer un schéma d'orientation ou plan de gestion intégrée validé pour le grand Sud : recrutement d'un chargé d'étude à ¾ temps sur cette mission.

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	103%	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
162 572 €	167 159 €	- 4 587 €

RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE : PROVINCE SUD

OBJECTIFS

Lors de l'élaboration du plan d'action INTEGRE, cette activité devait aboutir à la mise en cohérence des politiques environnementales à l'échelle du grand Sud calédonien grâce au travail que devait réaliser le chargé d'étude recruté dans le cadre du projet. Il devait notamment diagnostiquer le potentiel en termes de développement durable de la zone, par des études et la concertation auprès des acteurs économiques et des habitants de la région. Il devait travailler à ¾ temps sur cette activité.

Cette activité a ensuite évolué en 2014 suite à la rédaction des termes de référence pour le projet RESCCUE. En effet, les attendus du projet RESCCUE découlent pour la plupart de l'activité 3 du projet INTEGRE qui incluait une série de diagnostic, études et plans dont :

- un diagnostic de territoire du Grand Sud ;
- un plan de sensibilisation afin de garantir la compréhension et l'appropriation par les différents acteurs des outils de mise en œuvre de la GIZC, validé en 2015 ;
- une étude sur les impacts du changement climatique et les actions de GIZC en faveur de l'adaptation au changement climatique ;
- l'évaluation des activités écotouristiques actuelles et potentielles ;
- l'évaluation des services écosystémiques dans le Grand Sud ;
- un plan de gestion RAMSAR ;
- un diagnostic du réseau des aires protégées et l'évaluation du coût de gestion du réseau, puis l'élaboration d'une stratégie sur le réseau d'aires protégées dans le grand sud ;
- une stratégie de restauration des sites dégradés ;
- un plan de massif et de mesures de lutte contre les incendies (co-financé par INTEGRE).

Et enfin, un plan de gestion intégré des zones côtières du grand Sud.
Le coordinateur du Grand Sud recruté par INTEGRE a donc été chargé de suivre cette activité 3 ainsi que le projet RESCCUE, scellant ainsi le lien indéniable entre les deux projets.

RÉSULTATS

Le rôle du coordinateur a été clé pour l'élaboration des documents stratégiques pour le grand Sud. Il a été le principal interlocuteur du consortium RESCCUE et a facilité leur travail et l'a coordonné pour la province Sud, assurant le lien avec les différents services de l'administration. Il a également organisé l'ensemble des réunions de concertation nécessaire à l'élaboration des différents documents.

L'ensemble des documents a été réalisés en suivant une démarche participative qui a été plutôt bien perçue de la part des acteurs dans leur ensemble. Pour favoriser la mobilisation des populations locales et du grand public, des réunions de travail ont été réalisées en dehors de Nouméa, et les documents ont été mis en ligne avec une couverture médiatique assez importante (plan de gestion intégrée des Lacs du Grand Sud).

Le travail a démarré par des réunions de présentation aux partenaires institutionnels, associatifs et acteurs économiques de l'objectif de construction d'un schéma d'orientations et de valorisation du Grand Sud, avec un modèle de gouvernance adapté. L'approche méthodologique pour aboutir à ce schéma d'orientations a aussi été élaborée et validée.

Une partie des grandes étapes du programme a été finalisée, dont :

- le diagnostic de territoire du Grand Sud ;
- le plan de sensibilisation ;
- l'étude sur les impacts du changement climatique et les actions de GIZC en faveur de l'adaptation au changement climatique ;
- l'évaluation des activités écotouristiques actuelles et potentielles ;
- l'évaluation des services écosystémiques dans le Grand Sud ;
- le plan de gestion RAMSAR .

Plusieurs autres documents stratégiques ne seront finalisés qu'au cours du 1er semestre 2018 :

- le diagnostic du réseau des aires protégées et évaluation du coût de gestion du réseau, en vue d'élaborer une stratégie sur le réseau d'aires protégées dans le grand sud ;
- la stratégie de restauration des sites dégradés : en cours. Intérêt de la présidence de la province Sud pour étendre ce travail à l'ensemble de la province à terme ;
- la mise en place d'un plan de massif et de mesures de lutte contre les incendies : seul le diagnostic, financé par INTEGRE a pu être finalisé (en janvier 2018).

Les dernières étapes ont pris beaucoup de retard en raison de la mise en liquidation judiciaire d'Asconit, chef de fil de l'opérateur RESCCUE en province Sud. Le travail a donc été stoppé le temps de trouver une solution avec le prestataire local du consortium.

L'activité n'est donc pas totalement terminée en fin de projet INTEGRE mais sa finalisation est assurée à travers le projet RESCCUE. De plus, la demande de la province Sud est forte sur ces documents qui seront intégrés aux politiques provinciales.

GRAND SUD CALÉDONIEN (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2S3 : SCHÉMA D'ORIENTATIONS DE GESTION ENVIRONNEMENTALE À L'ÉCHELLE DU GRAND SUD (SUITE)

CALENDRIER

	2014				2015				2016				2017				2018
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	janv.
Initial																	
Actuel				Recrutement		X											

COMMENTAIRES ET ANALYSE

Les plans stratégiques seront intégrés aux politiques provinciales. Seule la mise en œuvre du plan de gestion RAMSAR reste en suspens car la province n'a pas aujourd'hui les moyens d'y affecter des ressources dédiées.

Cette activité a été réalisée en synergie avec le programme RESCCUE pour le site pilote du Grand Sud. La province Sud souhaitait, par l'intermédiaire du programme RESCCUE, disposer de données supplémentaires afin de produire des documents stratégiques et des plans de gestion nécessaires à la mise en œuvre des orientations de la collectivité. Même si ces documents ont été produits par un consortium de Bureau d'études ayant la maîtrise d'œuvre du programme RESCCUE, leur suivi par le coordinateur Grand Sud INTEGRE a été déterminant.

En effet disposer d'un mi-temps sur cette activité a permis de suivre au mieux la réalisation des documents en regard des attentes de la collectivité.

Le coordinateur a permis de réorienter en fonction des réflexions en cours les attentes vis-à-vis de ces différents documents.

Par ailleurs, il avait un rôle focal et de facilitateur pour les différents services de la direction de l'environnement, mais également des autres directions provinciales : économie, développement rural, foncier, jeunesse et sport.
Cette synergie entre les deux programmes aura donc permis à la collectivité de disposer d'une expertise supplémentaire, mais dont le suivi régulier a été réalisé par le coordinateur INTEGRE.

La réalisation du Plan de Gestion Intégrée des Lacs du Grand Sud, des stratégies réseau d'aires protégées et de restauration de sites dégradés, et du plan massif Grand Sud permettra une meilleure gestion territoriale du Grand Sud.

© M. Dosdane

© CPS – INTEGRE

© CPS – INTEGRE

ACTIVITÉS TRANSVERSALES (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2BIO : RÉSEAU DE FERMES-PILOTES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE À HOUAÏLOU

OBJECTIFS ET MOYENS

DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

1 Mise en place d'expérimentations sur 3 thèmes (C2BIO1) : La fertilité des sols et le compostage ; la lutte contre les maladies et les ravageurs ; les semences.

2 Organisation d'échanges et de formation (C2BIO2).

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	88 %	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
175 896 €	154 848 €	21 048 €

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE :

SCA DO NEVA, BIOCALÉDONIA, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE, MAIRIE DE HOUAÏLOU.

OBJECTIFS

Le projet devait réaliser une série d'expérimentations agronomiques sur 3 thèmes prioritaires en agriculture biologique : la fertilité des sols, la lutte contre les maladies et ravageurs et la disponibilité de semences et plants.

RÉSULTATS

Les axes de travail ont été définis et validés avec le groupe d'agriculteurs certifiés bio de Houaïlou afin de répondre au mieux aux problèmes qu'ils rencontrent dans sur leur exploitation. Pour cela, le projet s'est appuyé sur le groupe local de l'association Biocalédonia, acteur clé de l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie et partenaire du projet.

Les expérimentations ont eu lieu principalement sur l'exploitation du lycée agricole de DoNeva, en associant quand cela était possible les enseignants et les élèves.

Le bilan technique réalisé sur les 3 thèmes prioritaires est le suivant :

• **Fertilité** : après étude des solutions déjà mises en œuvre en Nouvelle-Calédonie, il avait été décidé de construire une plateforme municipale de compostage sur l'exploitation du lycée et d'investir dans une unité mobile de broyage, au service des agriculteurs. Après avoir co-financé la plate-forme, la mairie s'est retirée du projet car elle a renoncé à organiser des collectes de déchets verts, trop coûteux. La plate-forme fonctionne donc avec des apports volontaires sur lequel le lycée a communiqué sur la commune. Le projet s'est donc recentré sur la création d'un service collectif de broyage sur exploitation, permettant à chaque agriculteur de réaliser son propre compost avec les matériaux disponibles sur son exploitation. Les investissements ont été réalisés par INTEGRE (broyeurs, remorques, fourche…) et elle a été mise en fonctionnement, gratuitement dans le temps du projet. Sur cette base, une étude technico-économique a été réalisée, qui a permis de valider l'intérêt d'une organisation collective de la production de compost.

L'achat d'équipement pour broyer les végétaux est rentable et pertinent uniquement à l'échelle de plusieurs exploitations. Ce système doit être couplé au niveau de chaque exploitation par un système d'agroforesterie afin que les végétaux soient présents en quantité suffisante pour produire les quantités de compost nécessaire à la fertilisation des cultures. Le lycée sera gestionnaire de l'équipement et va rendre ce service payant pour les agriculteurs souhaitant en bénéficier.

• **Maladies & ravageurs** : cette action a été menée en partenariat avec le groupement de défense sanitaire du végétal de la Chambre d'agriculture. L'objectif était de tester et valider les connaissances et pratiques empiriques des agriculteurs qui utilisent des purins fabriqués à partir de végétaux disponibles sur l'exploitation pour lutter contre les ravageurs des cultures, principalement en maraîchage. Ainsi des tests de purin de papayer et de ricin ont été réalisés sur courgette et salade sur trois exploitations : DoNéva et les deux exploitations certifiées partenaires du programme. Les tests menés sur deux années pour la papaye et seulement une année pour le ricin ont confirmé l'action insecticide de la papaye. Ils ont en revanche infirmé l'action biocide du purin de ricin.

Une fiche technique à destination des agriculteurs a été réalisée sur la fabrication d'un purin et les précautions à prendre lors de son utilisation et une autre, sur les solutions possibles lors d'une invasion de chrysomèles. Sur cette thématique, une journée de démonstration / formation a également été organisée avec les agriculteurs de Houaïlou et Bourail début juillet 2017.

• **Matériel végétal / production de semences et plants bio** : trois productions ont été visées : la tomate, le maïs et l'igname. Un conservatoire de l'igname biologique a été créé à DoNeva et un partenariat est en train de se mettre en place avec le conservatoire de l'igname de Nouvelle-Calédonie, mais celui-ci n'étant pas très actif, cela prendra du temps avant d'être formalisé. Sur l'exploitation du lycée, 20 variétés d'igname ont été plantées et récoltées en 2015-2016. L'opération s'est répétée en 2016-2017 mais les intempéries n'ont permis qu'une petite récolte. Toutes les variétés ont pu être sauvées et replantées mais les quantités produites n'ont pas permis de redistribution. Un travail sur les variétés (nom local, fiche technique) a été mené en parallèle, l'igname ayant une forte valeur coutumière en Nouvelle-Calédonie.

Ce travail sera poursuivi au-delà du projet car il demande des accords entre coutumiers qui sont très longs à obtenir. Concernant le maïs, le travail a été réalisé sur une variété dent de cheval qui a pu être redistribué largement. En revanche, le travail sur la tomate n'a pas pu être réalisé faute d'avoir trouvé des variétés adaptées aux conditions pédoclimatiques locales.

S'agissant des formations et échanges, les agriculteurs et techniciens de Nouvelle-Calédonie ont bénéficié en 2015 de l'atelier régional organisé à Houaïlou. Sur le site-pilote du Grand Sud à l'île des Pins, l'association Biocalédonia est venue, à la demande du comité de gestion local, initier les agriculteurs de l'île aux techniques de compostage et à la fabrication de butte permanente.

Une journée technique avec agriculteurs et techniciens sur les biopesticides a été organisée en juin 2017.

ACTIVITÉS TRANSVERSALES (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2BIO : RÉSEAU DE FERMES-PILOTES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE À HOUAÏLOU (SUITE)

CALENDRIER 1 2

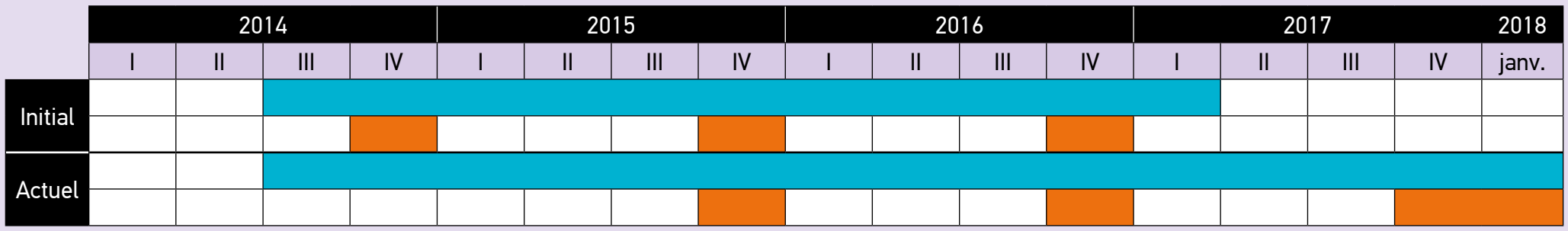

COMMENTAIRES ET ANALYSE

Le projet a permis de créer une réelle dynamique de réseau entre les acteurs calédoniens du « bio » (lycée de Houaïlou, Biocalédonia, organismes de recherche, provinces), et on a observé un effet d'entraînement, avec le lancement d'expérimentation en agriculture biologique par la province Sud et l'Adecal.

La démarche adoptée de faire le lien entre les demandes des agriculteurs et l'expérimentation technique est un modèle qui est aujourd'hui suivi.
La capitalisation a été faite via des rencontres, des fiches techniques et une pérennisation locale des activités (conservation igname bio et compostage). Le 11e FED permettra de poursuivre la dynamique du bio en Nouvelle-Calédonie, en retenant la philosophie d'INTEGRE : associer les agriculteurs pour être au plus près de leur problème.

Le projet a fait face à des difficultés importantes, limitant les résultats obtenus :

• Fin novembre 2016, des pluies diluviennes se sont abattues sur Houaïlou causant des inondations, des glissements de terrain et des pertes humaines. Le lycée, où est basée la ferme pilote, a été durement touché, causant de nombreuses pertes matériels et entrainant un arrêt des expérimentations en cours, avec des pertes importantes notamment concernant le maïs et l'igname.

• Les expérimentations sont très chronophages et l'activité n'avait pas été correctement dimensionnée au départ.

• De plus, il manque des compétences nécessaires pour réaliser des essais parlants. Un budget supplémentaire a été alloué à Biocalédonia pour leur permettre de passer leur technicien d'un quart temps à un mi-temps sur le projet et de lancer une mission d'appui technique pour la rédaction des fiches techniques.

© CPS – INTEGRE

© CPS – INTEGRE

© CPS – INTEGRE

ACTIVITÉS TRANSVERSALES (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2CEN : APPUI À LA DYNAMIQUE PATRIMOINE MONDIAL À L'ÉCHELLE DE LA NC

OBJECTIFS ET MOYENS

RENFORCER LA COMMUNICATION, LES ÉCHANGES ET LES COMPÉTENCES AU SEIN DES COMITÉS DE GESTION PATRIMOINE MONDIAL EN NOUVELLE-CALÉDONIE

1 Organiser le 2e et 3e forum des comités de gestion (C2CEN1).

2 Échanges d'expériences entre comités de gestion (C2CEN2).

3 Proposer des formations (C2CEN3);

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	108 %	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
71 230 €	76 889 €	- 5 659 €

RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE :

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE (CEN)

OBJECTIFS

Cette activité venait en soutien des plans d'actions de sites-pilote, en permettant de renforcer les acteurs de la gestion participative, en leur offrant formation et occasions d'échanger et discuter sur leurs projets et pratiques.

RÉSULTATS

Le **Forum des comités de gestion** est organisé tous les deux ans par le CEN depuis 2013. Il a pour objectif de faire le point et échanger sur les activités menées sur les différents sites qui constituent le bien en série des lagons de Nouvelle-Calédonie inscrit au patrimoine mondial et rassemble l'ensemble des acteurs impliqués (membres de comités de gestion, province, association et ONG, scientifiques). L'évènement est organisé pour stimuler la discussion entre acteurs de terrain/membres de comités de gestion avant tout.

INTEGRE a apporté son soutien à deux éditions :

• La 2e édition du Forum qui a eu lieu à Ouvéa du 2 au 4 juillet 2015. 120 personnes ont été accueillis. Elles venaient de toute la Nouvelle-Calédonie, de Belep à de l'île des Pins. 11 des 13 comités de gestion UNESCO étaient représentés. Le programme était articulé autour d'ateliers pratiques et de réflexions sur des thématiques centrales pour la préservation du bien (le tourisme, les espèces envahissantes, l'érosion côtière, la gestion de l'eau, les suivis participatifs, la surveillance et le contrôle, etc.) dans l'objectif d'identifier des actions à mettre en œuvre par les comités de gestion.

Si l'évènement était organisé par le CEN, l'équipe projet responsable de l'organisation rassemblait également les trois provinces, le gouvernement, le comité de gestion d'Ouvéa et la CPS. Une délégation de deux techniciens du Parc de la grande Barrière de Corail travaillant sur les relations avec les propriétaires traditionnels était présente (financée dans le cadre des appels à projet d'échanges bilatéraux).

Leurs présentations ont été très suivies et fait l'objet de nombreuses questions. Un bilan complet de cet évènement a été rédigé, ainsi qu'un film accessible à partir du site internet du CEN.

• La 3e édition s'est tenue à Poindimié du 6 au 9 juillet 2017. 12 des 13 comités de gestion et 2 comités de gestion hors de la zone patrimoine mondial ont répondu présents, ainsi que de nombreux partenaires, élus et techniciens des collectivités, soit entre 120 et 130 personnes.
Cet évènement a permis de faire un retour sur les activités (notamment INTEGRE) menées sur les sites depuis 2015. De plus 4 ateliers thématiques ont été menés : sur le feu, sur le dugong, sur la gouvernance et sur l'atelier piégeage cochons. Des sorties de terrains ont été organisées traitant les thématiques de la mangrove, de l'érosion du littoral ou des suivis des milieux marins.

© CPS – INTEGRE

Cette troisième édition a été un succès qui a largement mis en valeur les activités menées dans le cadre d'INTEGRE et a révélé l'importance du projet pour la gestion participative du patrimoine mondial.

INTEGRE devait également financer des **missions d'échanges d'expériences entre comités de gestion.** Finalement, un seul échange a été organisé par le CEN en janvier 2016 entre le comité de gestion d'Ouvéa et ceux de la ZCNE lors des suivis annuels « tortues ». 6 personnes du comité de gestion d'Ouvéa se sont déplacées pour participer au suivi des pontes de tortues menées sur les îlots de Poum et se former sur le bagage des tortues. D'autres échanges avaient été planifiés mais n'ont pu se faire : en 2017, un échange sur le thème de l'érosion et des espèces envahissantes à l'île Ouen a dû être annulé en raison de tensions internes à l'île Ouen.

Fin 2017, les comités de gestion ont également été invités à participer à la semaine de réduction des déchets organisée à Touho suite à l'échange bilatéral « sable de verre », mais personne n'a souhaité y participer.

ACTIVITÉS TRANSVERSALES (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2CEN : APPUI À LA DYNAMIQUE PATRIMOINE MONDIAL À L'ÉCHELLE DE LA NC (SUITE)

Avec le soutien d'INTEGRE, le CEN a pu proposer chaque année des **formations aux membres des comités de gestion**.

L'objectif était de renforcer leur capacité d'action et leur autonomie. Les membres de comités de gestion sont des bénévoles dont le niveau de formation est très hétérogène.

Ces formations sont également des moments d'échange entre comité de gestion de tout le pays. Elles peuvent s'adresser également aux animateurs et aux agents provinciaux.

En 2015 :
Une formation a été organisée sur la gestion associative et l'animation et conduite de projet. Elle a eu lieu en deux temps (avril et septembre) et a été organisée au centre de formation de Pouembout.
Deux formateurs sont intervenus et la formation a été très appréciée des stagiaires. 20 stagiaires issues de 10 des 13 comités de gestion ont participé à la première session, et dont les animateurs recrutés sur les sites-pilotes dans le cadre d'INTEGRE.

A la deuxième session, l'effectif s'est réduit. 14 participants se sont présentés et 13 d'entre eux ont reçus leur attestation de formation (un départ prématuré).

En 2016 :
Un budget supplémentaire INTEGRE a été accordé pour renouveler la formation avec les mêmes intervenants, qui avaient donné satisfaction. Une première formation a été organisé en avril sur la gestion d'association à laquelle 16 personnes ont participé.

Un accompagnement personnalisé était également proposé aux participants suite à la formation, mais il a été peu utilisé. En novembre, la session était consacrée à l'animation de l'association et à la gestion de projet.

Elle n'a rassemblé que 7 personnes, ce qui était assez décevant, notamment en raison des désistements de dernière minute.

En 2017 :
Un nouveau type de formation a été proposé, toujours à la demande des comités de gestion, sur la connaissance des milieux marins et littoraux et sur la sensibilisation et la communication.

Elle a eu lieu en octobre et a concerné 9 participants. La formation a été appréciée des stagiaires en termes de contenus. Celle-ci correspondait aux attentes et aux réalités de terrain.

CALENDRIER 1 2 3

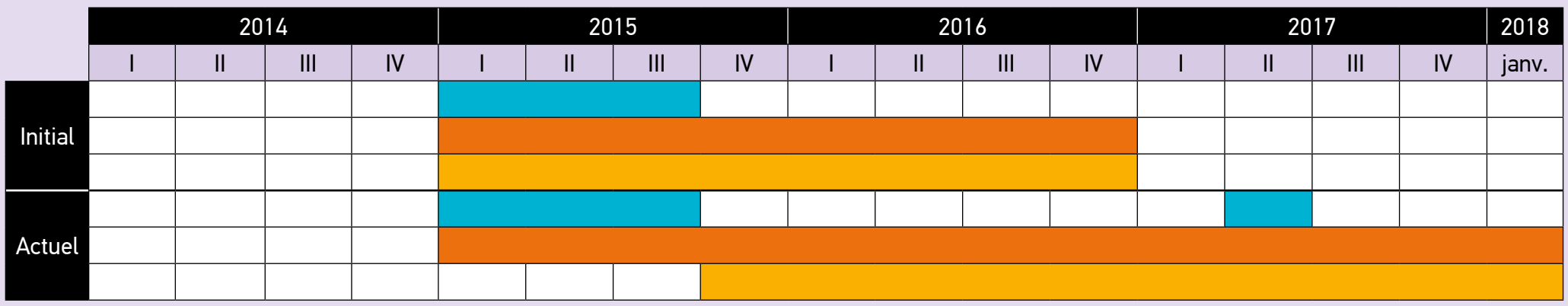

COMMENTAIRES ET ANALYSE

Les activités se sont déroulées conformément au programme. Soutenir une « structure pays » comme le CEN est essentiel pour favoriser les échanges et optimiser certaines actions telles que la formation. Les retours étant très positifs et la demande forte, le budget de cette activité a été augmenté en cours de projet pour :

• Renforcer la formation : en 2016, celle sur la gestion associative et la conduite de projet a été reconduite en 2016 et du budget a été dégagé en cours de projet pour proposer une nouvelle formation en 2017, au contenu plus technique cette fois-ci.
• Renouveler le soutien à l'organisation du forum des comités de gestion en 2017

Seule l'action d'organisation d'échanges entre comité de gestion a un bilan mitigé. Plusieurs initiatives n'ont pas abouti soit par manque de candidats, soit en raison de difficultés de terrain.

Une plus grande coordination entre les provinces et le CEN pour faire remonter les opportunités d'échange aurait sans doute facilité la mise en œuvre de cette action initiée à la demande des comités de gestion.
Ces activités viennent en complément des actions des sites-pilotes et permettent de faire monter en compétence les membres des comités et associations impliqués dans la gestion du site patrimoine mondial. C'est un rouage essentiel à la mise en œuvre d'une démarche participative sur les sites patrimoine mondial en permettant de rendre les acteurs autonomes dans la mise en œuvre de leurs propres initiatives.

© CPS – INTEGRE

ACTIVITÉS TRANSVERSALES (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2CCA : SOUTIEN À LA MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN NC

OBJECTIFS ET MOYENS

RÉALISATION D'UN PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

1 Modélisation des effets du changement climatique sur le climat de Nouvelle-Calédonie (C2ACC1).

2 Appui à l'élaboration de la stratégie (C2ACC2).

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	100 %	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
100 000 €	100 000 €	0 €
À mettre à jour		

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE : IRD ET GOUVERNEMENT DE NOUVELLE-CALÉDONIE

OBJECTIFS

Cette activité avait pour objetcif la mise en place d'une stratégie d'adaptation au changement climatique en Nouvelle-Calédonie. Un cadre stratégique devait permettre au territoire de fédérer les efforts existants, dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques et dans celui de la réduction des risques face aux catastrophes naturelles.

En parallèle, les acteurs ont estimé qu'il leur manquait des données de modélisation du climat futur de la Nouvelle-Calédonie et ont demandé au projet INTEGRE un appui financier pour une thèse de doctorat dans ce domaine.

RÉSULTATS

La **modélisation du climat futur de la Nouvelle-Calédonie** est jugée essentielle pour l'élaboration d'une stratégie d'adaptation. Les modèles régionaux n'étant pas assez précis, un travail de thèse co-encadré par l'IRD et Météo-France a démarré en janvier 2015 grâce au Fonds Pacifique, puis INTEGRE a pris le relais en avril 2016. Il a été finalisé début 2018.

Les premiers résultats ont fait l'objet d'une restitution en mars 2016 auprès du groupe de travail calédonien sur l'adaptation au changement climatique rassemblant le gouvernement (Service de la coopération régionale, Service de l'aménagement et de la planification, DIMENC), l'IRD, Météo-France et la CPS.

Une deuxième présentation des résultats finaux aux partenaires a eu lieu fin février 2018. Les projections climatiques ne sont pas très significatives pour la Nouvelle-Calédonie : une augmentation de la température et une baisse des précipitations sont attendues.

@ Province Sud

Le gouvernement souhaitait s'engager dans la réalisation d'une **stratégie d'adaptation au changement climatique**, en complément de son Plan climat (volet atténuation). Une mission d'un consultant international (contracté par le PROE dans le cadre d'un financement Fonds Pacifique) a eu lieu au premier semestre 2016.

© CPS – INTEGRE

Elaboré selon le modèle des JINAP et suite à la consultation des principaux acteurs provinciaux, le rapport devait donner les grandes lignes de ce que pourra être la future stratégie et servir à construire le portage politique. Ce rapport était décevant et INTEGRE a pris le relais financier pour appuyer le gouvernement avec la mobilisation de consultants internationaux en vue d'une réalisation d'une feuille de route pour l'élaboration de cette politique et obtenir un portage politique.

Cette mission a été réalisée au premier trimestre 2017 et la feuille de route a été présentée au gouvernement en collégialité fin mai.

En l'absence de gouvernement depuis juillet 2017 puis avec le changement du membre de gouvernement en charge de ce dossier, celui-ci est en attente. Il doit être retravaillé en 2018.

ACTIVITÉS TRANSVERSALES (NOUVELLE-CALÉDONIE)

NC – C2CCA : SOUTIEN À LA MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN NC (SUITE)

CALENDRIER 1 2

	2014				2015				2016				2017				2018
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	janv.
Actuel																	

COMMENTAIRES ET ANALYSE

Le dossier, toujours d'actualité, doit être réapproprié par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie pour une finalisation de la stratégie. A noter qu'il a été validé dans la feuille de route, de concentrer les premiers efforts sur la question de la gestion de la ressource en eau qui risque d'être particulièrement sous pression avec les changements globaux à venir. Ce thème étant retenu dans le cadre du 11e FED, il s'agit d'une belle opportunité pour retravailler sur ce dossier stratégique.

© M. Dosdane - province Sud